

# BMS : Pluies orageuses sur les wilayas d'illizi et Tamanrasset

Une activité pluvio-orageuse, accompagnée d'averses de pluie et, ou de grêle, continuera d'affecter aujourd'hui les wilayas d'illizi et le Sud-Est de Tamanrasset, indiquent les services de l'Office national de la météorologie dans un bulletin météorologique spécial (BMS). La wilaya d'illizi, est affectée depuis hier matin par cette activité pluviométrique. P. 2

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 2 juin 2019 - 28 Ramadhan 1440 - N° 2230 - 6<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

**Horaires des prières**

Fajr : 03h30 Dohr : 12h46  
Asr : 16h37 Maghreb : 20h06 Isha : 21h48  
Iftar : 20h06  
Imsak : 03h30

MÉTÉO	
Alger	: 25° 13°
Oran	: 25° 15°
Annaba	: 23° 14°
Béjaïa	: 26° 16°
Tamanrasset	: 35° 20°

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

PRIX INTERNATIONAL D'ALGER DU CORAN :

**M. Bensalah préside la cérémonie de distinction des lauréats**

P. 24



ALGÉRIE-QATAR

**Bedoui s'entretient à La Mecque avec son homologue qatari**

P. 24



## COMMERCE EXTÉRIEUR DE L'ALGÉRIE :

# Déficit de 1,84 Md dollars aux 4 premiers mois 2019

La balance commerciale de l'Algérie a connu un déficit de 1,84 milliard de dollars durant les quatre premiers mois 2019, contre un déficit de 1,83 à la même période en 2018, a appris l'APS auprès de la direction générale des Douanes (DGD). Les exportations algériennes ont atteint 13,33 milliards de dollars (mds usd) durant les quatre premiers mois de l'année en cours, contre 13,53 mds usd à la même période de 2018, soit une légère baisse de près de -1,5%, indiquent les statistiques provisoires de la direction des études et de la prospective des Douanes (DEPD). P. 5



### SITUATION POLITIQUE EN ALGÉRIE

**16 personnalités religieuses nationales proposent une initiative pour sortir de la crise que traverse le pays**

P. 3

LA MINISTRE DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE, DE LA FAMILLE ET DE LA CONDITION DE LA FEMME, GHANIA EDDALIA :

**«Plus de 1.000 signalements d'enfants en danger traités en 2018 et au 1<sup>er</sup> trimestre 2019»**

P. 4

### LA ZLECAF :

**Un "important" potentiel pour intensifier le commerce de l'Algérie avec l'Afrique**

P. 6

### SANTÉ

POUCE ET TÉTINE :

**5 conseils pour qu'il s'en sépare sans crise**

P.p 12-13

## FOOTBALL

CAN-2019

**Belmadi : «Nous irons en Egypte pour gagner le trophée»**

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football Djamel Belmadi a annoncé la couleur hier, sur son ambition de mener les Verts à la victoire finale, lors de la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte (21 juin à 19 juillet). P. 21

SAISON ESTIVALE :

**Mise en place du dispositif de surveillance des plages**

P. 24

### MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

**Trois narcotrafiquants arrêtés et saisie de plus de 3 qx de kif traité à Blida**

P. 24

## AID EL FITR:

## La nuit du doute pour l'observation du croissant de Choual fixée pour lundi

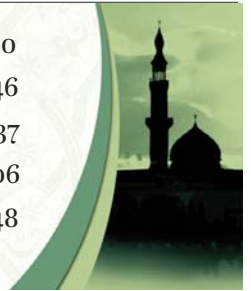
La nuit du doute consacrée à l'observation du croissant lunaire du mois de Choual pour cette année (2019) a été fixée à lundi, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires religieuses et des waqf. «La Commission nationale de l'observation du croissant lunaire au ministère des Affaires religieuses et du wakf informe l'ensemble des citoyens que la nuit du doute consacrée à l'observation du croissant lu-

naire du mois de Choual de l'année 1440 de l'Hégire annonçant le premier jour de l'Aid El Fitr est fixée au lundi 29 Ramadhan 1440 de l'hégire correspondant au 3 juin 2019», a précisé le communiqué. Une conférence sur «la nuit du doute» sera organisée après la prière d'El Maghreb à Dar El Imam (Al Mohamadiah, Alger) et sera retransmise en direct par les médias audiovisuels, ajoute la même source.

## Horaire des prières

Dimanche 28 ramadhan 1440

Fajr	03:30
Dohr	12:46
Asr	16:37
Maghreb	20:06
Isha	21:48



## INSP

## Journée de sensibilisation sur la lutte contre le tabac



A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le tabac, le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, organise ce matin à partir de 9h30 au niveau de l'Institut national de la santé publique (INSP), une journée de sensibilisation sur la lutte contre le tabac.

## LI AMNIKOUK

## La protection de l'enfance en débat

A l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits de l'enfant, l'émission «Li Amnikouk» de l'espace radio de la Sûreté nationale, sera consacrée cet après-midi à partir de 16h sur les ondes de la chaîne 1, au rôle des services de la Sûreté nationale dans la protection des enfants contre toutes les formes de violences.

## ALGER:

## Coupure de gaz demain dans la commune de Dergana

L'alimentation en gaz sera interrompue demain lundi dans la commune de Dergana (Alger) en raison de raccordement des logements, a indiqué un communiqué de la direction de distribution d'électricité et du gaz d'El Harrach. Cette coupure de l'alimentation en gaz opérée pour raccorder les logements OPGI-DEB 636 LSL, Dergana, aura lieu de 9h00 jusqu'à 13h00, a précisé la même source.

La coupure affectera aussi la localité dite Haouch Ben Dely Bey, a ajouté le communiqué.



## MÉTÉO

## Pluies orageuses sur la wilaya d'Illizi et le Sud-Est de Tamanrasset

Une activité pluvio-orageuse, accompagnée d'averses de pluie et, ou de grêle, continuera d'affecter aujourd'hui les wilayas d'Illizi et le Sud-Est de Tamanrasset, indiquent les services de l'Office national de la météorologie dans un bulletin météorologique spécial (BMS). La wilaya d'Illizi, est affectée depuis hier matin par cette activité pluviométrique. Les cumuls des précipitations atteindront ou dépasseront localement 20 mm, durant la validité du BMS. Au sud-Est de la wilaya de Tamanrasset, les cumuls des précipitations atteindront ou dépasseront localement 15 mm, selon les prévisions attendues.



## PROMENADE DES SABLETTES

## Abdelkader Gnawi en concert

Après un mois magique, les soirées ramadanesques organisées au niveau du théâtre de plein air Sid Ali Kouiret de la promenade des Sablettes prendront fin ce soir avec en clôture un concert à partir de 22h30 animé par l'artiste Abdelkader Gnaoui.



## Météo

	Max	Min
Alger	25°	13°
Oran	25°	15°
Annaba	23°	14°
Béjaïa	26°	16°
Tamanrasset	35°	20°

## PROTECTION CIVILE

## Lancement du dispositif de surveillance des plages

Comme chaque année, la Direction générale de la Protection civile, a procédé hier, au lancement du dispositif opérationnel destiné à la surveillance des plages autorisées à la baignade, afin d'assurer la sécurité des estivants. Pour l'année 2019, sur les 601 plages que compte le littoral algérien, 182 ont été interdites à la baignade contre 419 autorisées.

## DGSN

## Saisie de 29 kgs de cannabis traité et de 5 742 psychotropes dans plusieurs wilayas



Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, notamment la détention et le trafic illicite de stupéfiants, les forces de police des sûretés de wilaya de Tlemcen, Blida, Batna, El Taref, Sétif et Annaba ont saisi récemment plus de (29) kilogrammes et (937) grammes de cannabis traité. D'autres opérations de police, menées dans la wilaya d'Alger, ont permis l'interpellation de (137) individus suspects impliqués dans divers délits lors de descentes dans plusieurs quartiers de la capitale, lesquelles se sont soldées par la récupération de (971) comprimés psychotropes, une quantité de cannabis traité et des armes blanches. A El Taref, des opérations de recherches menées par la police à travers leur secteur de compétence se sont soldées par l'interpellation de plusieurs présumés auteurs impliqués dans des affaires liées au trafic de psychotropes et la récupération de (4742) comprimés psychotropes.

## CNAC D'ORAN

## Opération de sensibilisation des détenus des établissements pénitentiaires

Un programme de sensibilisation et d'orientation des détenus des établissements pénitentiaires de la wilaya d'Oran a été établi dernièrement par l'antenne de wilaya de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) afin d'informer les pensionnaires



de ces centres des services proposés en matière de création de micro-entreprises. Des visites, menées par des cadres de la CNAC, ont ciblé les établissements pénitentiaires de Medina Jdida (Oran), Gdyl, Arzew et Misserghine. Ces actions s'inscrivent dans le cadre d'une convention signée entre le ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale et celui de la Justice en 2018, a rappelé Nouredine Sahrouti, précisant que cette convention vise à «soutenir l'insertion professionnelle des détenus après l'expiration de leur peine». Environ 15 détenus de chaque établissement pénitentiaire ont bénéficié de ce programme et accordé une attention particulière aux divers dispositifs de soutien, notamment la possibilité de créer des entreprises.

THÉÂTRE D'ALGER-CENTRE  
Qaâda algéroise

Le théâtre de la commune d'Alger-Centre (Ex Casino), organise ce soir à partir de 22h30, une soirée du patrimoine culturel algérois animée par l'association Hamamat Dzair.

CARREFOUR DES ARTISTES  
Récital chaâbi

Pour l'avant dernière soirée chaâbi, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise ce soir à partir de 22h30 au niveau du Carrefour des artistes (Port d'Alger) une qaâda animée par l'artiste Nacer Aya.

SALLE IBN KHALDOUN  
Soirée andalouse

Le maître de la musique andalouse, Zerrouk Mokdad, animera un spectacle ce soir à partir de 23h, au niveau de la salle Ibn Khaldoun.

PISCINE DES SABLETTES  
Spectacle pour enfants

Les représentations pour enfants se poursuivent dans la capitale avec ce soir à partir de 23h un spectacle de divertissement et d'animation au niveau de la piscine des Sablettes.

## 16 personnalités religieuses nationales proposent une initiative pour sortir de la crise que traverse le pays

Des personnalités religieuses nationales ont annoncé une initiative contenant une série de propositions pour sortir de la crise que traverse le pays, notamment l'organisation d'une conférence de dialogue inclusif et l'activation des articles 7 et 8 de la Constitution, en confiant la période de transition à une personnalité consensuelle jouissant de l'approbation de la majorité populaire.

Dans un communiqué signé par 16 personnalités religieuses, dont le doyen des oulémas algériens, Cheikh Mohamed Taher Aït Aldjet et le président de l'Association des Oulémas musulmans, Abderrezak Guessoum, un appel a été lancé pour l'activation des articles 7 et 8 de la Constitution stipulant que «le peuple est la source de tout pouvoir», soulignant que «la voix que le peuple veut faire entendre chaque vendredi, depuis le début du Hirak, fait office d'un référendum populaire».

«La phase de transition sera confiée à une personne consensuelle jouissant de l'approbation de la majorité populaire pour diriger le pays», ont indiqué les signataires du communiqué, soulignant qu'il sera question par la suite d'organiser une élection libre, transparente et crédible.

Ils ont exhorté, en outre, la personne qui aura à assumer cette responsabilité «à nommer un gouvernement de compétences nationales intègres», et «à installer une



commission indépendante chargée de la surveillance et de l'organisation de la prochaine élection».

Ils ont également préconisé «l'organisation d'une conférence de dialogue national inclusif», dont la mission consistera «à jeter les bases et à dessiner les contours de l'avenir du pays, élaborer une feuille de route pour définir une nouvelle politique à même d'éviter au pays et aux citoyens de

verser à nouveau dans le pourrissement politique (...) et sauver le pays de toutes les formes de dépendance ou d'allégeance, s'inspirant des valeurs du 1er Novembre et des principes des oulémas».

Par ailleurs, les signataires ont exhorté le peuple algérien «à préserver l'unité nationale, adopter une attitude pacifique et s'attacher aux constantes nationales», saluant «la résistance» de l'institu-

tion militaire dans sa démarche visant à «protéger le pays, à accompagner le hirak populaire, à préserver sa sécurité et à comprendre ses revendications et aspirations».

Les initiateurs de cette démarche ont appelé l'élite politique «à se hisser au niveau des revendications populaires», soulignant que «l'étape a atteint un degré de gravité exigeant une intervention urgente, pacifique et consensuelle».

## LA MINISTRE DE LA CULTURE, MERIEM MERDACI: L'enfant présent dans les programmes des établissements culturels



La ministre de la Culture, Meriem Merdaci, a affirmé hier à Alger que les établissements culturels consacraient une part importante de leurs activités aux programmes destinés aux enfants, à l'occasion de la journée de l'enfance célébrée le 1er juin de chaque année.

S'exprimant en marge de la célébration de la Journée internationale des droits de l'enfant, Mme Merdaci, a rappelé que «le droit à la culture est reconnu à tous les citoyens» algériens et que l'enfant bénéficiait de programmes culturels à long terme d'année, notamment pendant le ramadan.

La ministre a insisté sur l'importance d'inculquer aux enfants algériens la culture de leur pays à travers la lecture et le cinéma, soulignant que cette date était une occasion importante pour «sensibiliser les parents sur les droits de l'enfant».

La ministre assistait à un spectacle de l'inchad animé par une troupe de Gharadia à la salle Atlas qui a tracé un programme de divertissement pour enfants à l'occasion de cette journée.

## ANNABA: Plus de 20 projets pour le traitement des dysfonctionnements de la carte scolaire

Plus de vingt (20) nouveaux projets éducatifs portant sur le traitement des dysfonctionnements de la carte scolaire sont en cours de réalisation dans la wilaya d'Annaba, a indiqué hier le directeur local du secteur de l'éducation, Mohamed Layachi.

Ces projets sont en cours de concrétisation aux nouveaux pôles urbains de la wilaya à l'instar de celui de la zone de Kelitoussa, d'Ain Djebara, de Bouzaïroua et d'El Kentara relevant des communes d'El Bouni, Berrahal et Sidi Amar en plus de la nouvelle ville Draâ Errich, a précisé à l'APS le responsable.

Le développement des nouvelles zones d'expansion urbaine par la construction des infrastructures d'enseignement éducatif nécessaires «est une priorité absolue pour le secteur», a-t-il souligné.

Il est prévu dans ce contexte la réception au titre de la rentrée scolaire prochaine 2019-2020 d'un nouveau lycée au pôle urbain intégré (la nouvelle ville Draâ Errich) ainsi que 3 CEM et 8 groupes scolaires dans les régions de Draâ Errich, Kelitoussa et Bouzaïroua, implantées dans les communes d'Oued El Aneb, Berrahal et d'El Bouni, a ajouté M. Layachi.

Des groupements d'habitation des zones de Berka Ezerza, Djamaât Hocine, El Kentara, Aïn Djebara relevant des localités de Sidi Amar, Oued El Aneb et El Bouni seront dotés également de nouveaux groupes scolaires et de structures de service spécialisés dans la restauration ainsi que des unités de dépistage et de suivi (UDS) dont la réception est attendue durant la même période, a signalé le directeur du secteur.

Plus de 50 projets similaires liés au domaine de réalisation des infrastructures éducatives et de service réservés aux diverses communes de la wilaya notamment les zones d'expansion urbaine sont également prévus par le secteur, a fait savoir M. Layachi.

APS

## ALGÉRIE-BULGARIE:

## Accord pour la création d'une commission d'orientation pour l'application du mémorandum d'entente sur le tourisme

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud et son homologue bulgare, Nikolina Angelkova ont convenu de la nécessité de créer une commission d'orientation pour l'application des clauses du mémorandum d'entente sur le domaine du tourisme, signé en 2014 à Alger, entre les deux pays, a indiqué hier un communiqué du ministère.

M. Benmessaoud et son homologue bulgare ont passé en revue l'état des relations bilatérales dans le domaine du tourisme et examiné «les voies de la relance de la coopération bilatérale dans le domaine du tourisme et de l'artisanat», convenant de la création d'une commission d'orientation d'application des clauses du mémorandum d'entente sur le tourisme, signé en 2014 à Alger, entre les deux pays.

Les deux parties ont insisté sur «les voies d'échange des expériences dans le domaine



du tourisme thermal, de l'investissement touristique, du tourisme d'affaire, du tourisme montagnard et du tourisme d'aventure, outre l'intensification de la coopération en termes de formation dans les domaines du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration».

Par ailleurs et lors de la séance plénière des travaux de la conférence de haut niveau d'investissement dans le tourisme durable, organisée du 30 mai au 1 juin en Bulgarie, par le ministère

bulgare du tourisme et le conseil consultatif de la conférence internationale d'investissement touristique, le ministre a indiqué que l'Algérie «recèle plusieurs atouts et sites touristiques naturels, outre les bases du tourisme spirituel, historique et culturel, l'érigent ainsi en destination prisée par les connaisseurs et spécialistes».

L'Algérie «a accordé une importance particulière au développement du tourisme et a œuvré à l'intégrer dans les

réseaux du commerce international du tourisme, à travers l'aménagement de plus de 56.000 hectares destinés à l'investissement touristique et le recensement de 100 sources thermales disponibles à l'investissement dans le domaine du tourisme thermique et thérapeutique.

Le ministre a mis l'accent sur «le rôle pionnier de l'artisanat au sein de cette stratégie, étant l'un des piliers du tourisme durable, de par le legs civilisationnel et historique qu'il renferme et l'un des catalyseurs de la croissance économique, à travers sa contribution à la création de postes d'emplois et l'amélioration des équilibres macroéconomiques».

La ministre bulgare du Tourisme a pour sa part exprimé «sa reconnaissance pour la participation active et qualitative de la partie algérienne» à cette conférence, saluant «la qualité des relations privilégiées entre l'Algérie et la Bulgarie».

## UNITÉ DE PRODUCTION DE PROTHÈSES D'ORAN : 142 handicapés moteurs dotés en chaussures

L'Unité de production relevant de l'Office national des appareillages et prothèses orthopédiques et ses accessoires (ONAAAPH) d'Oran a équipé à ce jour 142 handicapés moteurs, notamment des enfants, en chaussures orthopédiques et ce, à l'occasion de l'Aïd El Fitr, a-t-on appris de la directrice de cette unité. Cette unité, basée à Hai Mahiedine, a pris des mesures pour accélérer la cadence de réalisation des chaussures habituellement de 10 jours à seulement sept, afin de pouvoir les remettre aux enfants handicapés moteurs avant l'Aïd El Fitr, a souligné Hafsa Eddzine.

«Le personnel de l'unité a travaillé sans relâche depuis le premier jour du mois de Ramadhan, tout au long de la semaine à l'exception du vendredi, pour couvrir les besoins des personnes handicapées surtout les enfants», a-t-elle ajouté.

Dans ce cadre, 142 handicapés moteurs, dont des enfants âgés entre 5 et 15 ans, ont été pris en charge à ce jour parmi plus de 165 demandes, a ajouté Mme Eddzine. Elle a signalé que l'opération se poursuit pour satisfaire toutes les demandes et précisé que la fabrication de la chaussure s'effectue en plusieurs étapes.

L'opération dure une semaine entière et est encadrée par huit travailleurs. Pour rappel, 362 paires de chaussures orthopédiques ont été remises aux personnes handicapées durant le premier trimestre de l'année en cours. L'unité a pu réduire le délai de livraison de ses produits passant de 10 jours à une semaine seulement. La même responsable a indiqué que pour répondre à l'échéance de l'Aïd El Fitr, sa structure a eu recours aux techniciens d'Alger pour renforcer les cinq techniciens supérieurs dont elle dispose et ce pour accélérer la production des chaussures et autres produits dont les corsets de dos pour ceux qui souffrent de scoliose, les prothèses et les fauteuils roulants. L'unité de production d'Oran gère actuellement 25.081 dossiers de personnes handicapées. Elle comprend également le centre de Mostaganem qui produit différents accessoires à l'exception des chaussures orthopédiques, l'annexe d'Adrar de distribution des produits d'assistance technique à la marche et le Centre d'audiologie d'Oran.

## ORAN: 1.665 consultations de dépistage du diabète et de la HTA à la mosquée pôle Abdelhamid Ibn Badis

Pas moins de 1.665 consultations de prévention et de dépistage du diabète et de l'hypertension artérielle (HTA) ont été effectuées à des fidèles à la mosquée pôle «Abdelhamid Ibn Badis» d'Oran depuis le début du mois de Ramadhan, a-t-on appris hier de l'établissement public de santé de proximité EPSP «Front de mer».

Le chargé d'information à cet EPSP, Khaldi Salim Ghali a indiqué qu'un staff médical composé de médecins, d'infirmiers et de laborantins, a effectué depuis le début du mois sacré jusqu'à vendredi des consultations gratuites à des fidèles après les prières de Tarawih et du vendredi (792 consultations pour le diabète et 873 pour le HTA) en plus de consultations ordinaires.

Ces consultations menées par un spécialiste en sensibilisation et un cadre paramédical retraité à titre bénévole ont donné lieu au dépistage de 55 personnes atteintes de diabète et de 57 autres de la HTA, qui ignoraient qu'ils étaient malades. Ils ont été orientés vers l'EPSP de Front de mer pour leur traitement et leur suivi.

La dernière soirée du vendredi de cette opération placée sous le slogan : «Ramadhan et la santé» a été marquée par la distribution de 61 glucomètres.

Cette campagne, organisée par l'EPSP depuis cinq années dans cette mosquée durant le mois de Ramadhan, s'inscrit dans le cadre des efforts de sensibilisation, de prévention contre le diabète et le HTA, et du rapprochement de la santé du citoyen.

Cet établissement sanitaire de proximité a organisé, dans la même mosquée en collaboration avec le CHU d'Oran, une campagne de don de sang les trois premiers jours du Ramadhan, couronnée par la collecte de 166 poches de sang de différents rhésus.

## LA MINISTRE DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE, DE LA FAMILLE ET DE LA CONDITION DE LA FEMME, GHANIA EDDALIA : «Plus de 1.000 signalements d'enfants en danger traités en 2018 et au 1<sup>er</sup> trimestre 2019»

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Ghania Eddalia a affirmé, hier, que 1.041 signalements d'enfants en danger avaient été reçus et traités, suite auxquels 428 mesures ont été prises, à l'amiable, par les autorités de tutelle, au profit de l'enfant ou de la famille, durant l'année 2018 et au 1<sup>er</sup> trimestre de l'année en cours.

Supervisant la célébration de la Journée mondiale de l'enfance à l'école de musique Abdelkrim Dali de Kouba (Alger), sous le slogan «Une Enfance sûre...Un avenir prospère», Mme Eddalia a précisé que dans le cadre du mécanisme de signalement et de relance du rôle des équipes d'intervention en milieu ouvert, à travers l'ensemble des wilayas du pays, en vue de suivre et d'accompagner l'enfant, «1041 signalements ont été enregistrés, reçus et traités ainsi que 5.889 enquêtes sociales réalisées dont 1.041 recherches sociales ayant trait aux signalements de situation d'enfants en danger, avec la prise, à l'amiable, de 428 mesures au profit de l'enfant ou de la famille, pour lever le risque».

Elle a souligné, à cet égard, le souci de son secteur de prendre en charge les signalements, de collecter et évaluer toutes les informations, et de prendre des mesures rapides, pour assurer la prise en charge socio-judiciaire de l'enfant et son implication ainsi que sa famille dans la prise des mesures visant sa protection, rappelant, en outre, les efforts de création et de réactivation des lignes vertes pour le signalement des cas de violence et de situations sociales difficiles, à savoir les numéros verts du ministère (15-27), celui de la Sûreté nationale, dédié aux cas de signalements (104), les numéros de secours (17) et (15-48), outre le numéro de la Gendarmerie nationale (10-55) ainsi que celui de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (1111).

La ministre a passé en revue, également, la protection de l'enfant en Algérie, à travers le parachèvement de l'examen de tous les textes d'application ayant trait à la loi N 12-15 du 15 juillet 2015 relative à la protection de l'enfant, la promulgation de deux décrets exécutifs sur un total de 06 projets de décrets exécutifs, et ce en concrétisation de la réforme juridique de la protection de l'enfant contre la violence, et l'adoption du



projet de loi portant révision du décret exécutif N 08-287 du 17 septembre 2008 définissant les conditions de création, d'organisation, de gestion et de contrôle des établissements d'accueil de la petite enfance ainsi qu'un nouveau projet de loi pour la réglementation de l'activité de nourrice.

La ministre a évoqué également dans son intervention le renforcement du réseau institutionnel du secteur qui compte 53 établissements pour enfants assistés (EEA), 49 centres spécialisés de protection et de sauvegarde de l'enfance avec deux centres spécialisés à Mila et El Tarf, en sus de 3 autres en réalisation à Oran, Tipasa et Tissemsilt, portant ainsi le nombre global des établissements et centres spécialisés à 106 fin 2019. Dans le même cadre, le ministre de la Solidarité nationale a abordé la révision de la cartographie institutionnelle de protection de l'enfance, à travers l'augmentation des centres de 09 à 29 établissements, outre la révision de la loi relative à la protection des personnes handicapées et la promulgation du décret exécutif 18-223 définissant les conditions de création des établissements spécialisés pour

enfants handicapés mentaux. Pour la ministre, la promotion des droits de l'enfant en Algérie passe aussi par la priorisation de la formation au profit de l'ensemble des partenaires et des intervenants en matière de protection de l'enfance, la poursuite du partenariat avec l'Unicef, l'exploitation des espaces médiatiques pour lutter contre la violence à l'égard des enfants à travers internet, outre la nécessité d'améliorer le niveau de prise en charge institutionnel des enfants et multiplier l'action participative de proximité des équipes d'intervention en milieu ouvert.

Abordant l'importance accordée par son secteur à cette frange, Mme Eddalia a cité les efforts consentis à travers le réseau national des établissements spécialisés pour enfants assistés ou pour enfants aux besoins spécifiques, en sus des programmes, opérations de solidarité et les différentes mesures destinées aux familles nécessiteuses ou à faible revenu. A noter que la cérémonie a été marquée par la présentation de spectacles artistiques et des pièces théâtrales montées avec la participation des enfants des différentes garderies de la capitale.

## PERSONNES ÂGÉES: 110 individus réintégrés dans leur milieu familial durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2019

La ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Ghania Eddalia a fait état, vendredi soir, de la réintégration de 110 personnes âgées dans leur milieu familial durant le premier trimestre 2019.

S'exprimant en marge d'une soirée ramadhane organisée à l'occasion de la Nuit sacrée du destin (Leilat El Qadr) au niveau du Centre pour personnes âgées de Dely Ibrahim, la ministre a indiqué que «les efforts des bureaux de médiation sociale et familiale ainsi que les mesures de réintégration sociale et familiale ont donné leurs fruits ces dernières années avec 110 personnes âgées parmi les

pensionnaires des centres réintégrés dans leur milieu familial durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2019».

Mme Eddalia a expliqué, dans ce sens, que 47 cas avaient été réintégrés dans leur milieu familial et 63 autres dans des familles d'accueil, des chiffres, poursuit la ministre, auxquels s'ajoutent 942 cas réintégrés depuis 2017 depuis le lancement de cette mesure. Le nombre de pensionnaires des centres a été réduit, à la faveur des efforts déployés par le ministère de la Solidarité dans ce domaine, de «1807 pensionnaires en 2018 à 1645 en 2019», a ajouté la ministre, saluant par la même ces actions qui ont redessiné le sourire sur le

visage de cette catégorie sociale. Elle a rappelé, à ce propos, la disposition de son département à prêter assistance aux descendants prenant en charge leur parents, notamment ceux en situation sanitaire fragile ou totalement dépendants, et ce dans le cadre d'un programme national ayant pour objectif de protéger la famille algérienne et préserver ses liens et son tissu social.

Mme Eddalia a annoncé, par ailleurs, que 10 familles résidant aux centres relevant du ministère recevront les clés de nouveaux logements lors d'une cérémonie organisée, dimanche à Dely Ibrahim en présence des autorités locales. La ministre qui a partagé la joie des

pensionnaires des centres lors de cette fête, a rappelé les actions entreprises par son département à l'effet de renforcer les relations et les liens entre les différentes catégories du secteur, citant à cet égard, l'organisation des Iftar collectifs, la distribution de vêtements de l'Aïd aux enfants des familles nécessiteuses et la distinction de personnes âgées».

Ces actions se poursuivront à travers l'accompagnement des familles nécessiteuses qui bénéficieront de soutien lors de la rentrée scolaire, a fait savoir la ministre, relevant que 7000 enfants au niveau de 48 wilayas seront pris en charge cette année.

## COMMERCE EXTÉRIEUR DE L'ALGÉRIE: Déficit de 1,84 Md dollars les 4 premiers mois 2019

La balance commerciale de l'Algérie a connu un déficit de 1,84 milliard de dollars durant les quatre premiers mois 2019, contre un déficit de 1,83 à la même période en 2018, a appris l'APS auprès de la direction générale des Douanes (DGD).

Les exportations algériennes ont atteint 13,33 milliards de dollars (mds usd) durant les quatre premiers mois de l'année en cours, contre 13,53 mds usd à la même période de 2018, soit une légère baisse de près de -1,5%, indiquent les statistiques provisoires de la direction des études et de la prospective des Douanes (DEPD).

Pour les importations, elles ont atteint 15,17 mds usd, contre 15,37 mds usd, en légère baisse également de 1,30%.

Les exportations ont assuré la couverture des importations à hauteur de 88% durant les quatre premiers mois 2019, soit le même taux de couverture qui a été enregistré à la même période de l'année précédente.

Les hydrocarbures ont représenté l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger au cours des quatre premiers mois de 2019 (93,54% du volume global des exportations) en s'établissant à 12,47 mds usd, contre 12,55 mds usd à la même période 2018, enregistrant une légère baisse (-0,71%).

Pour les exportations hors hydrocarbures, elles restent toujours marginales, avec 861,87 millions durant les quatre premiers mois de l'année en cours, ce qui représente 6,46% du volume global des exportations, contre 975,01 millions usd à la même période en 2018, en baisse de 11,60%, précisent les données de la DEPD.

Les exportations hors hydrocarbures étaient composées des demi-produits avec 617,37 millions usd (contre 747,02 millions usd en 2018) en baisse de 17,35%, des biens alimentaires avec 161,70 millions usd (contre 138,92 millions usd) en hausse de 16,40%, des biens d'équipements industriels avec 31,8 millions usd (contre 33,82 millions usd), soit une baisse de plus de 6%.

Elles étaient composées aussi des produits bruts avec 38,83 millions usd, contre 42,47 millions (-8,57%) et des biens de consommation non alimentaires, avec 12,01 millions usd, contre 12,70 millions usd, en baisse également de 5,48% par rapport à la



même période de comparaison.

### Chute de 61% des importations de carburants

Pour ce qui est des importations, trois groupes de produits sur les sept que contient la structure des importations ont reculé durant les quatre premiers mois de l'année 2019 et par rapport à la même période de l'année dernière.

En effet, la facture d'importation du groupe énergie et lubrifiants (carburants) a chuté de 60,88%, en s'établissant à 212,95 millions usd, contre 544,30 millions usd.

Les biens alimentaires, dont les importations se sont chiffrées à 2,817 md usd, contre 3,178 mds usd, ont baissé de 11,35%, selon les Douanes. Même tendance a été enregistrée par les biens d'équipements agricoles qui ont totalisé 174,84 millions usd, contre 190,37 millions usd (-8,15%).

En revanche, les autres groupes de produits de la structure des importations ont connu des hausses durant la période de comparaison.

Ainsi, les demi-produits ont totalisé 3,88 mds usd, contre 3,69 mds usd (+5,28%), les biens d'équipements industriels ont atteint 5,23 mds usd, contre 5,06 mds usd (+3,35%), les produits bruts ont atteint 687,43 millions usd, contre 659 mil-

lions usd (+4,31%) et, enfin, les biens de consommation non alimentaires avec 2,165 mds usd contre 2,049 mds (+5,65%).

### L'Italie 1er client de l'Algérie et la Chine son 1er fournisseur

Concernant les partenaires commerciaux de l'Algérie, durant les quatre premiers mois 2019, les cinq premiers clients du pays ont représenté près de 58% des exportations algériennes.

A ce titre, l'Italie maintient sa place de principal client avec 2,395 mds usd soit (près de 18% des exportations algériennes globales) suivie de la France avec 1,717 md usd (12,89%), l'Espagne avec 1,677 millions usd (12,58%), les Etats-Unis avec 1,017 md usd (7,63%) et la Turquie avec 918,86 millions (6,9%).

En ce qui concerne les principaux fournisseurs de l'Algérie, les cinq premiers ont représenté 51,53 % durant les quatre mois 2019.

Les cinq principaux fournisseurs de l'Algérie sont: la Chine qui maintient toujours sa première place avec 2,963 mds usd (19,53% des importations globales algériennes), suivie de la France avec 1,493 md usd (9,84%), de l'Espagne avec 1,130 md usd (7,45%), de l'Allemagne avec 1,118 millions usd (7,37%) et l'Italie avec 1,113 md usd (7,34%).

## Les principaux clients de l'Algérie durant les 4 premiers mois de 2019

Voici la liste des principaux pays clients de l'Algérie et le montant des exportations algériennes vers chacun de ces pays durant les quatre premiers mois de 2019, ainsi que l'évolution des exportations algériennes (hausse ou baisse) vers ces pays par rapport à la même période de 2018. Source: Direction des Etudes et de la Prospective des Douanes (DEPD).

Pays	Valeur (Millions de dollars)	Evolution
-Italie	2,395	+22,60%
-France	1,717	+3,92%
-Espagne	1,677	-1,81%
-USA	1,017	-30,26%
-Turquie	918	+27,92%
-Gde Bretagne	724	-13,36%
-Chine	644	+92,33%
-Inde	637	+82,58%
-Corée du Sud	428	+58,49%
-Tunisie	424	+42,04%
-Pays-Bas	346	-15,26%
-Brésil	339	-52,09%
-Belgique	327	-53,11%
-Portugal	309	-29,89%
-Australie	242	+29,42%
Reste du monde (92 pays)	1,180	
TOTAL	13,332	

## Les principaux fournisseurs de l'Algérie durant les 4 premiers mois de 2019

Voici la liste des principaux pays fournisseurs de l'Algérie et le montant des importations auprès de ces derniers durant les quatre premiers mois 2019, ainsi que l'évolution des importations (hausse ou baisse) auprès de ces pays par rapport à la même période de 2018.

Source: Direction des Etudes et de la Prospective des Douanes (DEPD).

Pays	Valeur (Millions de dollars)	Evolution
-Chine	2,963	+27,66%
-France	1,493	-4,24%
-Espagne	1,130	-4,11%
-Allemagne	1,118	-1,06%
-Italie	1,113	-9,08%
-Turquie	842	+13,95%
-Argentine	648	-28,04%
-Brésil	409	-3,52%
-USA	377	-26,88%
-Inde	338	-17,51%
-Corée du Sud	299	-33,04%
-Russie	244	-19,76%
-Pologne	216	+34,65%
-Arabie Saoudite	215	+9,69%
-Roumanie	202	+10,03%
Reste du monde: (145 pays)	3,559,35	
TOTAL:	15,174,60	

## Les principaux fournisseurs de l'Algérie durant les 4 premiers mois de 2019

Voici la liste des principaux pays fournisseurs de l'Algérie et le montant des importations auprès de ces derniers durant les quatre premiers mois 2019, ainsi que l'évolution des importations (hausse ou baisse) auprès de ces pays par rapport à la même période de 2018. Source: Direction des Etudes et de la Prospective des Douanes (DEPD).

Pays	Valeur (Millions de dollars)	Evolution
-Chine	2,963	+27,66%
-France	1,493	-4,24%
-Espagne	1,130	-4,11%
-Allemagne	1,118	-1,06%
-Italie	1,113	-9,08%
-Turquie	842	+13,95%
-Argentine	648	-28,04%
-Brésil	409	-3,52%
-USA	377	-26,88%
-Inde	338	-17,51%
-Corée du Sud	299	-33,04%
-Russie	244	-19,76%
-Pologne	216	+34,65%
-Arabie Saoudite	215	+9,69%
-Roumanie	202	+10,03%
Reste du monde: (145 pays)	3,559,35	
TOTAL:	15,174,60	

## CRÉATION DE MICRO-ENTREPRISES: La CNAC d'Oran sensibilise les détenus d'établissements pénitentiaires

Un programme de sensibilisation et d'orientation des détenus des établissements pénitentiaires de la wilaya d'Oran a été établi dernièrement par l'antenne de wilaya de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) afin d'informer les pensionnaires de ces centres des services proposés en matière de création de micro-entreprises, a-t-on appris du directeur de cette antenne.

Des visites, menées par des cadres de la CNAC, ont ciblé les établissements pénitentiaires de Medina Jdida (Oran), Gdyl, Arzew et Misserghine.

Ces actions s'inscrivent dans le cadre d'une convention signée entre le ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale et celui de la



Justice en 2018, a rappelé Nouredine Sahraoui, précisant que cette convention vise à «soutenir l'insertion professionnelle des détenus après l'expiration de leur peine».

Environ 15 détenus de

chaque établissement pénitentiaire ont bénéficié de ce programme et accordé une attention particulière aux divers dispositifs de soutien, notamment la possibilité de créer des entreprises.

Dans ce sens, une commission a été créée au niveau local.

Elle est présidée par le directeur de l'emploi et comprend des représentants des différents dispositifs de l'emploi (ANSEJ, CNAC et ANSEM) pour expliquer aux intéressés les différentes opportunités d'emploi et les cadres de création de micro-entreprises après avoir purgé leurs peines.

Ce programme de sensibilisation est destiné aux détenus dont la durée restante de leur peine n'accède pas les six mois.

L'objectif est de les aider et de leur faciliter leur insertion socioprofessionnelle, notamment pour les personnes ayant appris un métier au sein des établissements pénitentiaires.

AFRIQUE ZLECAF-FN

# Le 15<sup>e</sup> forum de négociation finalise les travaux en suspens

La 15<sup>e</sup> réunion du forum de négociation de la Zone de libre-échange continentale Afrique (ZLECAF-FN) s'est achevée hier à Addis-Abeba (Ethiopie) permettant la finalisation des travaux en suspens, a indiqué un haut responsable au ministère du Commerce.



Dans un entretien accordé à l'APS, le directeur général du commerce extérieur au ministère du Commerce, Khaled Bouchelaghem, a expliqué que la 15<sup>e</sup> «ZLECAF-FN», dont les travaux avaient débuté le 20 mai dernier, avait essentiellement porté sur la finalisation des travaux relatifs à l'identification des critères conférant l'origine africaine pour chaque produit.

Cet exercice technique, visait, a-t-il dit, à «harmoniser les positions autour des règles d'origine pour faire bénéficier les produits africains échangés entre les Etats membres, de préférences tarifaires». Le document sanctionnant les travaux de la session constitue un appendice à l'annexe 2 du protocole sur le commerce des marchandises, et ce, après sa validation par les ministres du Commerce de l'Union africaine (UA), les 7 et 8 juin 2019 à la capitale éthiopienne, a précisé M. Bouchelaghem. Selon lui, les négociations autour de la ZLECAF, mise en vigueur le 30 mai dernier, sont conduites par quatre (4) institutions. Il s'agit des Groupes de travail

techniques (GTT), du Forum de négociation de la ZLECAF (ZLECAF-FN), du Comité des hauts fonctionnaires du commerce (STOs) et de la Réunion des ministres africains en charge du Commerce (AMOT).

Ces organes, a précisé le même responsable, sont composés de représentants des Etats membres de l'UA et des Communautés économiques régionales. Le Forum est donc chargé de conduire les négociations sur la base des rapports soumis par les différents GTT et rendu compte au Comité des Hauts fonctionnaires.

Ce dernier présente les résultats des négociations aux ministres africains du commerce pour validation.

## La RASD parmi les premiers pays signataires

Interrogé sur «les questions qui restent en suspens», il a cité l'élaboration des règles. L'identification des taux d'intégration conférant l'origine africaine aux produits à échanger (règles de liste), ainsi que l'élaboration des offres tarifaires

visant la libéralisation de 90% des lignes tarifaires.

Il a aussi évoqué l'identification des produits sensibles et ceux à exclusion de la libération tarifaire constituant les 10% des lignes tarifaires restantes, ainsi que l'élaboration et la soumission, au titre du commerce des services, des listes des engagements spécifiques pour chaque Etat membre.

Concernant l'apport de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) dans le cadre de la ZLECAF, M. Bouchelaghem a rappelé que cet Etat, qui est membre fondateur de l'UA, figure parmi les pays signataires de l'Accord sur la zone à Kigali (Rwanda) en mars 2018.

La RASD, a-t-il poursuivi, est référencée actuellement comme le 22<sup>e</sup> pays ayant déposé les instruments de ratification, ce qui a conduit à l'entrée en vigueur de l'Accord ZLECAF, le 30 mai dernier.

Questionné sur les prochaines étapes qui suivront le lancement effectif de la ZLECAF, le même responsable, a indiqué qu'un Sommet extraordinaire des chefs

d'Etat et de Gouvernement, est programmé pour le 7 juillet 2019, à Niamey (Niger) pour le lancement du marché intra-africain. Selon lui, la ZLECAF se veut une zone géographique continentale dans laquelle les biens et services circulent sans restriction entre les Etats membres de l'UA. Elle vise à stimuler le commerce intra-africain en offrant un Accord commercial global et mutuellement bénéfique entre les Etats membres, couvrant le commerce des biens et des services, les investissements, les droits de propriété intellectuelle et la politique en matière de concurrence.

Très attendue, cette zone constitue un marché de 1,2 milliard de personnes et un produit intérieur brut combiné de 2,5 milliards de dollars, et créera un flux d'échange de 3.000 milliards de dollars, sans aucun droit de douane ni restriction à la frontière, a précisé M. Bouchelaghem. L'idée de créer la Zone son origine dans le Traité d'Abudja (juin 1991), qui stipule que les Etats africains doivent renforcer leurs Communautés Economiques Régionales (CER) en intégrant et en coordonnant leurs politiques commerciales et en mettant graduellement, les huit (8) CER, y compris l'UMA, sur une période de 34 ans, et par étapes, à partir de l'entrée en vigueur du Traité d'Abudja.

La ZLECAF, a ajouté M. Bouchelaghem, est l'un des projets phares de l'Agenda 2063 de l'UA qui constitue un cadre commun pour une croissance inclusive et un développement durable pour l'Afrique à réaliser au cours des cinquante prochaines années. Les dirigeants africains espèrent que l'accord éliminera les droits de douane et générera des emplois pour une main-d'œuvre jeune et harmonisera le travail des communautés économiques régionales déjà existantes. Cela pourrait également accroître le commerce intra-africain de 52,3 % par an. Actuellement, le commerce intra-africain représente environ 16% du commerce total du continent.

## Un «important» potentiel pour intensifier le commerce de l'Algérie avec l'Afrique

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), entrée en vigueur jeudi dernier, représente pour l'Algérie, un «important» potentiel à l'effet de développer et intensifier son commerce avec l'Afrique, a indiqué hier un haut responsable du ministère du Commerce.

Dans un entretien accordé à l'APS, le directeur général du commerce extérieur, Khaled Bouchelaghem a expliqué que l'intégration du continent en une zone d'échanges commerciaux unique, offre «de grandes possibilités aux entreprises et aux consommateurs dans toute l'Afrique, y compris en Algérie et permet d'assurer un développement durable dans le continent».

Par une élimination progressive des droits de douane sur le commerce intra-africain, la zone permettra aux entreprises africaines, y compris algériennes, de négocier plus facilement sur le continent, de répondre aux demandes croissantes du marché et de profiter des

avantages offerts par ce dernier.

Cependant, pour tirer pleinement profit des avantages de la ZLECAF, il est impératif pour chaque Etat membre d'élaborer une stratégie nationale, a-t-il souligné.

Pour ce faire, l'Algérie, a mis en place, avec l'appui du Centre de Commerce International de Genève et en étroite concertation avec les associations des opérateurs économiques, une stratégie nationale quinquennale d'exportation pour la période 2019-2023.

Cette stratégie, a indiqué M. Bouchelaghem, vise à diversifier l'économie et les exportations algériennes pour en renforcer la résilience et la durabilité et améliorer le climat des affaires. Pour contribuer au manque d'infrastructures dans les pays africains entravant l'investissement, la production et la concurrence, l'Algérie s'était engagée, a-t-il dit, dans la réalisation de projets régionaux structurants et indispensables pour la facilitation des échanges notamment entre le Maghreb et

l'Afrique sub-saharienne.

Il a cité, à ce titre, la route trans-saharienne Alger-Nagos, le Gazoduc reliant le Nigeria à l'Algérie, l'autoroute est-ouest s'étendant de la frontière tunisienne à la frontière marocaine et l'interconnexion du réseau électriques algériens avec ceux du Maroc et de la Tunisie. A ceux-là s'ajoute la modernisation et l'extension des réseaux ferroviaires au niveau national et ses prolongements maghrébins.

## Les échanges commerciaux algéro-africains: 3,5 Mds de dollars en 2018

L'Algérie continue ainsi à jouer un rôle important en Afrique à travers sa participation aux différentes réunions de l'Union Africaine et son soutien aux actions de coopération visant l'accélération de l'intégration régionale menées conjointement avec cette institution.

En vue de préparer convenablement l'intégration de l'Algérie à cet espace, plusieurs

actions ont été prises, a-t-il fait savoir, ajoutant qu'au niveau institutionnel, il y a eu une coordination des travaux relatifs aux négociations au sein de l'Unité de Gestion, et ce, à travers l'évaluation du dispositif institutionnel et réglementaire national. M. Bouchelaghem a fait également savoir qu'une réflexion sur l'impact de la ZLECAF sur l'économie nationale, a été réalisée au sein de l'Unité de Gestion et de Suivi. Cette Unité, a-t-il ajouté, a conforté la vision allant dans le sens où le marché africain constitue une «excellente» opportunité pour la diversification des exportations algériennes hors hydrocarbures, et ce, compte tenu des potentialités des produits algériens et leur compétitivité sur le marché africain.

Outre les actions institutionnelles, plusieurs démarches auprès des opérateurs économiques ont été lancées. Il s'agit, selon lui, de la mise en place d'un dispositif de concertation au profit des opérateurs écono-

mique par le ministère du Commerce, en mars 2018. Et ce, pour la sensibilisation sur les enjeux et les défis qui pourraient découler de la mise en place de la ZLECAF, et son impact sur l'économie algérienne.

Il a, enfin, précisé que pour l'année 2018, le volume des échanges commerciaux de l'Algérie avec les pays africains était de 3,5 milliards de dollars, soit 1,3 milliard de dollars en termes d'importations (3% du total des importations algériennes) et 2,2 milliards de dollars en termes d'exportations (5% du total des exportations algériennes), a rappelé M. Bouchelaghem.

Actuellement, les échanges avec les pays africains demeurent encore «très faibles», et restent dominés par ceux avec les pays d'Afrique du Nord (Tunisie, Maroc, Egypte), à hauteur de plus de 80% des échanges commerciaux de l'Algérie avec l'ensemble du continent.

## REVUE HEBDO:

## Divergence des cours mondiaux des matières premières

Les cours mondiaux des matières premières ont divergé la semaine écoulée par rapport à la semaine d'avant. En voici les tendances:

**PETROLE:**

Les cours du pétrole ont de nouveau plongé vendredi et clôturé le mois de mai sur leur première glissade mensuelle en 2019, plombés par des tensions commerciales intenses entre les Etats-Unis et la Chine mais également entre Washington et Mexico.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet, dont c'est le dernier jour de cotation, a clôturé à 64,49 dollars à Londres, en baisse de 2,38 dollars par rapport à la clôture de jeudi. A New York, le baril de WTI pour la même échéance a perdu 3,09 dollars à 53,50 dollars. Sur le mois de mai, le Brent a perdu 11,4% et le WTI 16,3%, leur première chute mensuelle depuis décembre 2018. Les deux indices mettent ici un terme à quatre mois de hausse constante. Vendredi, la nouvelle dégringolade des marchés a été «alimentée» par les droits de douane américains sur les importations mexicaines annoncés par Donald Trump et par une hausse des stocks d'essence aux Etats-Unis», a affirmé Han Tan, analyste.

Le président américain Donald Trump a annoncé que les Etats-Unis allaient mettre en place des tarifs douaniers de 5% sur tous les biens en provenance du Mexique à partir du 10 juin et que ces derniers allaient «progressivement augmenter tant que le problème de l'immigration clandestine n'est pas résolu».

Les tensions commerciales détournent les courtiers du marché du pétrole car la perspective d'un ralentissement économique lié à l'imposition de taxes douanières fait anticiper une baisse de la demande de brut.

**CEREALES:**

Les cours du blé, du soja et du maïs ont bondi cette semaine, l'absence de répit des précipitations sur les zones de production américaines entraînant un travail de la terre beaucoup plus difficile que d'habitude pour les agriculteurs. Le maïs a été tout particulièrement touché cette semaine en raison des délais très courts qu'il reste pour semer la céréale. La situation est critique: seulement un peu plus de la moitié des semis de maïs

avaient été effectués au 26 mai selon le ministère de l'Agriculture américain (USDA). Cette période de l'année voit traditionnellement les semis effectués à environ 90%.

Le maïs a par ailleurs profité cette semaine de ventes hebdomadaires américaines de 983.000 tonnes lors de la semaine achevée le 23 mai d'après un rapport de l'USDA vendredi, supérieures aux estimations. Les craintes concernant les semis de maïs ont déteint sur le soja. Bien que l'oléagineux bénéficie de plus de temps pour être semé, les agriculteurs américains n'ont pour l'instant pu semer que moins du tiers du soja contre plus du double généralement à cette période. A l'instar du maïs, le soja n'a pas non plus été fortement inquiété par les montées de tensions sur le front commercial. Des informations de presse ont pourtant évoqué cette semaine l'interruption des achats chinois de soja américain dans le cadre de la guerre commerciale. Pékin est le plus gros acheteur de soja américain mais la guerre commerciale a changé la donne.

Le blé a suivi le mouvement généralisé de hausse, après que le ministère de l'Agriculture a fait part cette semaine d'un brusque recul de la qualité des récoltes d'hiver, en raison des pluies qui se sont récemment abattues aux Etats-Unis.

Le boisseau de maïs pour livraison en juillet a clôturé vendredi à 4,270 dollars contre 4,0425 dollars il y a une semaine (+5,63%). Le boisseau de blé (environ 25 kg) pour juillet a fini à 5,0300 dollars contre 4,8950 dollars vendredi dernier (+2,76%). Le boisseau de soja pour livraison en juillet a terminé à 8,7775 dollars contre 8,2975 dollars vendredi dernier à la clôture (+5,78%).

**CAFE, CACAO, SUCRE:**

Le cours du café a grimpé à son plus haut depuis trois mois et demi depuis l'intérêt des investisseurs spéculatifs, tandis que le cacao a également pris de la valeur et que le sucre est resté stable.

Les cours du café ont bondi sur la semaine. L'arabica a dépassé le seuil symbolique d'un dollar la livre à New York pour la



première fois depuis la mi-février.

«Etant donné que le prix des grains (blé, soja et maïs) a également grimpé sur la même période, tandis que les Bourses reculaient, il faut se demander si les investisseurs ne cherchent pas des actifs alternatifs» qui seraient moins directement affectés par le conflit commercial qui secoue le marché, ont estimé les analystes. Les prix du cacao ont également grimpé sur la semaine.

La Côte d'Ivoire, premier producteur mondial, subit en revanche un météo sèche qui pourrait affecter l'offre à plus long terme, ont estimé les analystes.

Les prix du sucre n'ont pas profité d'un engouement similaire sur la semaine. «Les prix de l'énergie sont faibles» et entraînent avec eux le sucre, a estimé Thomas Kujawa, un courtier.

Au Brésil, premier producteur mondial de canne à sucre, les raffineries transforment une partie de la récolte en éthanol pour être utilisé comme biocarburant et une partie en sucre. Quand les prix de l'essence sont bas, la production d'éthanol devient moins intéressante et ils augmentent leur fabrication de sucre, ce qui pèse sur les prix.

Sur le Liffe de Londres, la tonne de robusta pour livraison en juillet valait 1.433 dollars vendredi, contre 1.372 dollars le vendredi précédent. Sur l'ICE Futures US de New York, la livre d'arabica pour livraison en juillet valait 1,01 dollar, contre 94,20 cents sept jours auparavant.

A Londres, la tonne de sucre blanc pour livraison en août valait 322,60 dollars, contre 322,70 dollars le vendredi précédent. A New York, la livre de sucre brut pour livraison en juillet valait 11,65 cents, contre 11,55 cents sept jours auparavant.

A Londres, la tonne de cacao pour livraison en juil-

let valait 1.804 livres sterling, contre 1.770 livres sterling le vendredi précédent. A New York, la tonne pour livraison en juillet valait 2.438 dollars, contre 2.433 dollars sept jours plus tôt.

**METAUX DE BASES:**

Le prix du cuivre a poursuivi son recul sur le London Metal Exchange (LME) cette semaine et affiche désormais une perte sur l'année alors que les tensions commerciales pénalisent tous les métaux industriels. Outre le cuivre, qui a atteint vendredi son plus bas depuis cinq mois à 5.809,40 dollars la tonne, l'aluminium, le plomb, l'étain, le nickel et le zinc ont tous subi des pertes sur la semaine. En fin de semaine, les marchés se sont inquiétés de voir les Etats-Unis utiliser l'arme des droits de douane contre un nouveau partenaire commercial.

Le président américain Donald Trump a annoncé que les Etats-Unis allaient mettre en place «des tarifs douaniers de 5% sur tous les biens en provenance du Mexique» et que ces derniers allaient «progressivement augmenter tant que le problème de l'immigration clandestine n'est pas résolu».

Le conflit commercial qui oppose la Chine et les Etats-Unis pèse en effet sur les métaux de base, puisqu'il met en péril la croissance économique de ces deux géants.

Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 5.815,50 dollars vendredi, contre 5.971,50 dollars le vendredi précédent. L'aluminium valait 1.789,50 dollars la tonne, contre 1.801 dollars. Le plomb valait 1.796 dollars la tonne, contre 1.828 dollars. L'étain valait 18.660 dollars la tonne, contre 19.285 dollars. Le nickel valait 12.040 dollars la tonne, contre 12.355 dollars. Le zinc valait 2.524 dollars la tonne, contre 2.547 dollars.

**AUTOMOBILE:**

## Légère hausse du marché français en mai

Le marché automobile français a progressé de 1,17% sur un an en mai, selon les statistiques publiées samedi par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA). Selon le CCFA, un total de 193.948 voitures particulières neuves ont été vendues sur le marché français au cours du mois écoulé, contre 191.702 en mai 2018. Sur les cinq premiers mois de 2019, les ventes de voitures neuves sont stables (+0,05%) par rapport à l'an dernier, avec 935.478 immatriculations. D'après le Comité, les immatriculations françaises ont été portées par le groupe PSA, dont les ventes ont progressé de 9,24% à 64.996 unités. Ce chiffre s'explique par les bons résultats de Citroën (+23,09%, 21.127 véhicules immatriculés), ainsi que par ceux de la marque Peugeot, en croissance de 5,32% à 34.838 véhicules, après un recul au mois d'avril. Les ventes de sa filiale allemande Opel sont par contre en recul de près de 3%, avec 6.809 voitures neuves écoulées. Les ventes du groupe Renault sont elles en légère baisse de 0,40% en mai sur un an, après une chute de 7,52% en avril, à 49.327 unités. Les ventes de sa filiale roumaine Dacia sont également en recul de 1,27%, à 13.002 unités vendues. Côté constructeurs étrangers, les ventes du groupe japonais Toyota ont bondi de 15,66%, avec 9.408 véhicules écoulés, alors que le groupe allemand BMW gagnait 1,88%, avec 7.328 voitures vendues. Le premier groupe étranger en France reste Volkswagen, malgré une stagnation des ventes en mai (-0,06% avec 23.406 unités vendues). Les ventes du groupe Ford ont poursuivi leur chute (-13,30%, à 6.541 unités), comme celles du groupe FCA (Fiat, Jeep, Alfa Romeo...) qui ont reculé de 10,54% (à 8.792 unités) le mois dernier. Avec une progression de 4,84%, les groupes français dans leur ensemble ont représenté près de 59% du marché, selon le CCFA. Leurs concurrents, avec les 41% de part de marché restant, ont reculé de 3,67%.

**ENERGIE:**

## Toshiba cède à Total son activité de gaz naturel aux Etats-Unis

Le conglomérat industriel japonais Toshiba a annoncé samedi un accord de cession de son activité de gaz naturel liquéfié aux Etats-Unis au géant français Total, après une première tentative infructueuse. Initialement, Toshiba avait prévu de vendre Toshiba America LNG (TAL) au chinois ENN Group, mais ce dernier a décidé en avril d'annuler l'opération, au motif que l'acquisition ne pouvait se faire dans la période préalablement définie (mars-avril 2019). Le groupe japonais est donc reparti à la recherche d'un repreneur pour cette activité à la santé incertaine. Toshiba a finalement conclu un accord de transfert de l'ensemble des actions de TAL à Total Gas & Power Asia Private Limited, filiale de Total à Singapour, selon un communiqué publié à Tokyo. La transaction devrait être bouclée d'ici à mars 2020. Elle va se dérouler en deux étapes: Toshiba va d'abord céder à Total les titres pour un montant de 15 millions de dollars, avant de verser au groupe français la somme de 815 millions de dollars (91,2 milliards de yens). Selon les termes d'un accord signé en 2013 avec le projet de terminal Freeport LNG au Texas, Toshiba détient les droits pour vendre environ 2,2 millions de tonnes de GNL par an pour deux décennies à compter de 2020, mais il s'exposait à de lourdes pertes s'il ne trouvait pas de clients, une raison qui avait motivé la décision de la céder. Pour couvrir ce paiement et d'autres dépenses liées à l'opération, le conglomérat japonais précise qu'il enregistrera dans ses comptes consolidés de l'exercice 2019/20 une perte d'environ 93 milliards de yens. Toshiba n'est toujours remis d'un scandale financier suivi des déboires de son activité nucléaire à l'étranger. Du fait de ces déconvenues, il a dû procéder à un tri considérable dans ses activités, vendant notamment ses bijoux de famille qu'était la filiale de puces-mémoires Toshiba Memory, celle qui rapportait le plus.

### GHANA-BM : Octroi d'une aide financière de 200 millions de dollars pour lutter contre les inondations

Une aide financière de 200 millions de dollars vient d'être accordée par le groupe de la Banque mondiale au Ghana en vue de la réalisation de projets visant à lutter contre les inondations dans la capitale Accra. Ces projets, qui interviennent dans le cadre du programme de Développement résilient et intégré du Grand Accra (GARID), doivent apporter des chan-

gements transformationnels dans la région du Grand Accra (GAR) pour réduire les risques d'inondation, indique un communiqué de la Banque mondiale. «Plus de 2,5 millions de personnes sur le bassin du fleuve Odaw bénéficieront de cette amélioration de la gestion des risques d'inondation, de la gestion des déchets solides et de l'accès aux infrastructures et services

essentiels dans des communautés ciblées de la région GAR grâce à ce projet», précise la BM. La priorité de la première phase du projet GARID sera le bassin du fleuve Odaw dans la capitale, pour ensuite être étendu aux autres bassins prioritaires de la région lors des phases ultérieures, ajoute la même source.

## ORAN: Saisie de plus de 1,7 million de paquets de tabac à chiquer découverts dans un atelier clandestin



Les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Oran ont saisi plus de 1,7 million de paquets de tabac à chiquer découverts dans un atelier clandestin de fabrication de ce produit, a-t-on appris vendredi de ce corps de sécurité. Muni d'un mandat de perquisition délivré par le procureur de la République du tribunal de Gdyl, les gendarmes ont procédé, mardi dernier, à la localisation et à la fouille de cet atelier clandestin, siyué dans la zone industrielle de Hassi Ameur, relevant de la commune de Hassi Bounif, indique un communiqué de ce groupement.

Sur place, indique-t-on de même source, les enquêteurs ont procédé à la saisie de 25 tonnes de matière première destinée à la fabrication du tabac à chiquer, de 15 tonnes de terre de diatomée ainsi que quelque 1.755.680 paquets de différents types de tabac à chiquer prêts à être écoulés sur les marchés.

Les gendarmes ont également découvert quelque 174 seaux contenant 2.436 kilos de tabac à chiquer prêts à être emballés.

Une somme de 1,4 million de DA ainsi que six machines servant dans la fabrication de ce produit ont été également saisies, ajoute-t-on de même source.

Une enquête a été diligentée pour connaître les tenants et aboutissants de cette affaire.

## L'ORGANE NATIONAL DE LA PROTECTION ET DE LA PROMOTION DE L'ENFANCE (ONPPE):

### 1.035 signalements de cas d'atteinte aux droits de l'enfant depuis janvier 2019

L'Organe national de la protection et de la promotion de l'Enfance (ONPPE) a reçu, durant les premier cinq mois de l'année courante (soit depuis janvier) 1.035 signalements de cas d'atteinte aux droits de l'enfant via le numéro vert (11/11), a indiqué la Déléguée nationale de la promotion et de la protection de l'Enfance, M<sup>me</sup> Meriem Cherfi.

«L'Organe a reçu 600 signalements de cas d'atteinte aux droits de 1.035 enfants, dont 611 garçons et 424 filles, durant les cinq premiers mois de l'année en cours», a indiqué Mme Cherfi dans une déclaration à l'APS à la veille Journée mondiale de l'Enfance, précisant qu'«un seul signalement a concerné parfois un groupe d'enfants».

Concernant la répartition par tranches d'âge, Mme Cherfi a fait savoir que «284 enfants sont âgés de moins de six (06) ans, 532 autres, âgés entre 7 et 13 ans et 219 enfants entre 14 et 18 ans», expliquant que «ces signalements émanent de citoyens, voire d'enfants eux-mêmes, ont trait, entre autres, à la maltraitance, la violence, l'exploitation des enfants à des fins économiques ou dans la mendicité».

Par ailleurs, elle a indiqué que l'Organe avait reçu, durant la même période via son numéro vert, 442.600 appels portant en plus du signalement de cas d'atteinte aux droits des enfants, sur des demandes d'orientation et sur des préoccupations liées à l'enfance ou aux missions de ONPPE.

#### Renforcement des mécanismes de signalement vers une nouvelle application sur smartphones

Evoquant les dispositions relatives aux mécanismes de signalements mis en place par l'ONPPE, conformément à la loi de 2015 relative à la protection de l'enfance, Mme.

Cherfi a cité la mise en place du numéro vert (11/11) et de l'email destiné à la réception des signalements relatifs à l'atteinte aux droits des enfants ainsi que l'installation d'une cellule d'écoute regroupant des psychologues, des sociologues, des juristes et des médecins en charge de l'examen des appels de signalements, de leur orientation et de l'accompagnement de chaque cas jusqu'à son traitement.

A ce propos, Elle a annoncé que l'ONPPE euvrait en concert avec les secteurs concernés à la concrétisation d'une nouvelle application mobile dans



le cadre du renforcement des mécanismes de signalement et la simplification des mesures de protection de l'enfant.

L'Organe s'attèle, en collaboration avec les administrations et les instances concernées, à la mise en place d'un système informatique national intégré sur la situation de l'enfance, a-t-elle encore ajouté, précisant que ce système, qui devrait être prêt durant le deuxième semestre de l'année en cours, offrira en plus de données juridiques, quelques indicateurs sur cette catégorie en matière notamment de santé et d'éducation.

Mme. Cherfi a fait savoir, dans ce sens, que l'ONPPE constituera une «référence» en termes de statistiques sur la situation de l'enfance en Algérie conformément aux missions qui lui sont assignées dans le cadre de la loi sur la protection de l'enfant. D'autre part, la Déléguée nationale de la promotion et de la protection de l'Enfance a rappelé la mise en place, depuis janvier dernier, de la Commission thématique sur la santé des enfants, composée de médecins et de spécialistes et chargée des études et des recherches en la matière

afin de formuler des recommandations et des propositions dans ce sens. D'autres commissions seront installées avant la fin de 2019, en l'occurrence les commissions portant sur l'éducation, les questions juridiques, les droits de l'enfant et la société civile, a-t-elle ajouté. Soulignant la promulgation, à ce jour, de trois (03) décrets d'application relatifs à la loi sur la protection de l'enfant, Mme.

Chorfi a précisé qu'il s'agit d'un texte fixant les conditions et les modalités d'organisation et de fonctionnement de l'ONPPE, d'un autre fixant les conditions et les modalités de la contribution du débiteur aux dépenses de l'entretien de l'enfant en danger, placé en dehors de la cellule familiale, et d'un dernier texte fixant les conditions à réunir pour les personnes et les familles dignes de l'entretien de l'enfant en danger.

A ce propos, Mme. Chorfi a annoncé deux projets de décrets exécutifs fixant conditions et les modalités d'organisation et de fonctionnement du milieu ouvert ainsi que les conditions et les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des centres spécialisés de protection de l'enfance.

## DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS:

### Lancement de la campagne nationale de prévention et lutte contre les feux de forêt

La campagne nationale de prévention et de lutte contre les feux de forêts pour l'année 2019 a été lancée samedi à l'initiative de la direction générale des forêts (DGF) et des institutions associées, qui ont déployé un «important dispositif» pour sa réussite, a-t-on appris auprès de cette direction.

Pour le bon déroulement de la campagne, qui s'étale jusqu'au 31 octobre, la DGF a procédé, en matière d'intervention, à la mobilisation de 410 postes de vigie, chargés de la surveillance et de l'alerte, à travers les massifs forestiers, ainsi que 475 brigades mobiles, regroupant 2.350 agents, chargés de la première intervention.

Concernant l'approvisionnement en eau, la DGF relève la mobilisation de 2.700 points d'eau au sein des forêts ou à proximité, ainsi que 28 camions ravitailleurs de grandes capacités. Pas moins de 7.500 ouvriers, issus des 730 chantiers des entreprises engagées dans la réalisation de travaux forestiers, sont réquisitionnés pour lutter contre d'éventuels feux de forêts.

Il a été mis à la disposition de ces équipes d'intervention quelques 2.000 équipements radioélectriques de type «VHF» permettant de donner rapidement l'alerte en cas de feux naissants, mais aussi de renforcer la coordination dans l'intervention et la mo-

bilisation des moyens de lutte. Ces moyens matériels et humains ont été renforcés par l'acquisition de 40 camions citernes feux de forêts légers, permettant aux secteurs des forêts de renforcer son niveau opérationnel à travers le déploiement de cinq nouvelles colonnes mobiles d'intervention qui viennent s'ajouter aux cinq existantes, a précisé la même source.

Les nouvelles colonnes mobiles d'intervention permettent de couvrir 10 régions du nord du pays de façon à appuyer les wilayas à haut potentiel forestier, a expliqué la DGF qui évoque aussi l'acquisition de 4.600 uniformes ignifuges complets.

Sur le plan juridique, il a été procédé à la promulgation des arrêtés de wilayas portant approbation des plans de feux de forêts et fixant les modalités de mise en œuvre des mesures préventives et la mobilisation des moyens dans le cadre du dispositif de lutte préconisé. A cet effet, quarante (40) comités opérationnels ont été installés au niveau des wilayas et 455 autres au niveau des Dairas concernés par les feux de forêts, pour assurer une meilleure coordination des opérations de lutte. Il a également été procédé à l'installation de 1.324 comités opérationnels communaux, outre les 2.175 comités de riverains, constitués majoritaire-

ment d'associations, jouant un rôle important dans la prévention des feux de forêt, la sensibilisation, l'alerte et la première intervention sur les foyers des feux naissants.

#### Le bilan de 2018, l'un des plus faibles depuis l'indépendance

S'agissant de la campagne de prévention et de lutte contre les feux de forêts de 2018, la DGF a rappelé que le bilan de cette campagne a fait état de 797 foyers d'incendie, parcourant une superficie de 2.312 hectares (ha). Il s'agit en effet, de 1.035 ha de forêts, 687 ha de broussaille et 590 ha de maquis ravagés par les feux précise la DGF, soulignant que «ce bilan est l'un de plus faible depuis l'indépendance».

Ces résultats ont été enregistrés grâce aux moyens consentis par l'Etat pour la préservation du patrimoine forestier, selon la DGF. «C'est le fruit aussi des efforts déployés par l'ensemble des intervenants à travers les 40 wilayas du nord du pays, tant sur le plan de la sensibilisation et de l'éducation environnementale, qu'en matière de travaux préventifs entrepris par les différents départements ministériels, l'administration des forêts, les collectivités locales, les autres organismes concernés, ainsi que la société

civile», a précisé la même source. Pour la campagne 2019, la DGF a signalé l'«apport conséquent» du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire en matière de coordination, à travers le déploiement de renforts importants en moyens humains et matériels, dépêchés par les unités de la Protection civile et les collectivités locales pour le renforcement du dispositif mis en place.

La DGF a également salué les efforts consentis par les autres départements ministériels et les institutions concernées par ce fléau, à l'instar de l'Agence spatiale algérienne (ASA), l'Office national de la métrologie (ONM), la Gendarmerie nationale, ainsi que la contribution indéniable des populations riveraines et des citoyens dans la prévention et la première intervention contre les feux naissants. Pour améliorer le système de gestion des feux de forêts, l'Algérie a bénéficié de plusieurs projets de coopération technique avec l'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Union européenne.

Le patrimoine forestier national est estimé à plus de quatre (4) millions ha, tandis qu'un projet est en cours pour y intégrer un (1) million ha de broussailles.



## EUROPE: Les arrivées de migrants par la Méditerranée dépassent les 21.000 en 2019

Les arrivées de migrants en Europe par la Méditerranée ont dépassé le seuil des 21.000 durant les cinq premiers mois de 2019, en baisse d'un tiers comparés aux 32.070 arrivés au cours de la même période de l'an dernier, selon les données de l'Agence des Nations Unies pour les migrations (OIM).

À la date du 29 mai, 21.301 migrants et réfugiés sont entrés en Europe par voie maritime, précise l'agence onusienne.

Les arrivées en Espagne et en Grèce représentent 85% du total des arrivées, le reste des migrants et réfugiés ont pris cette année la direction de l'Italie, de Malte et de Chypre.

La Grèce a surpassé l'Espagne au titre de première destination des migrants et des réfugiés rejoignant l'Europe via la Méditerranée.

L'OIM recense 10.200 migrants arrivés en Grèce, dont 2.483 signalés entre le 1er et le 29 mai.

Le Bureau de l'agence onusienne en Grèce a indiqué mercredi que les garde-côtes helléniques ont fait état de sept incidents entre le 28 et le 29 mai nécessitant des opérations de recherche et sauvetage au large des îles de Lesbos, Leros, Samos, Symi Kos et le port d'Alexandroupolis.

Les garde-côtes ont réussi à sauver 191 migrants qui ont été trans-



férés par la suite dans les ports respectifs grecs. L'Espagne reste la deuxième porte d'entrée des réfugiés par la Méditerranée, avec 7.876 arrivées dont 1.160 hommes, femmes et enfants pour le seul mois de mai.

Sur la même période l'an dernier, Madrid a comptabilisé 8.150 migrants et réfugiés ayant réussi à franchir la route de la Méditerranée occidentale, dont plus de 2.100 ont atteint l'Espagne via sa

frontière terrestre avec le Maroc. L'agence onusienne souligne que les arrivées ont considérablement baissé en Italie où seuls 1.561 migrants ont réussi à franchir les côtes siciliennes. La route de la Méditerranée centrale (Italie et Malte) reste tout de même la plus meurtrière avec 321 décès, soit plus de la moitié du total de migrants et réfugiés ayant péri en tentant d'atteindre l'Europe.

Les décès enregistrés sur les trois principales

routes de la Méditerranée pendant près de cinq mois en 2019 s'élèvent à 519 personnes, soit un quart de moins que les 662 décès confirmés au cours de la même période en 2018.

L'OIM relève que dans l'ouest de la Méditerranée, l'organisation non gouvernementale «Alarme Phone» a signalé qu'un jeune Camerounais avait disparu le 21 mai dernier.

Selon les témoignages des huit survivants qui l'accompagnaient, il serait tombé en mer avant que leur navire ne soit intercepté par la marine marocaine.

Son corps n'a pas été retrouvé. En Méditerranée centrale, des migrants interceptés et renvoyés en Libye le 23 mai ont également été indiqués aux équipes de l'OIM que cinq hommes s'étaient noyés au cours de leur voyage.

«Aucun autre détail concernant l'identité, le pays d'origine ou d'autres informations personnelles des disparus n'est disponible», a précisé l'OIM dans une note à la presse.

## MEXIQUE: Une trombe marine endommage 300 véhicules au nord-ouest de Mexico

Au total, 300 véhicules et 40 locaux commerciaux ont été endommagés jeudi, suite à une inondation soudaine provoquée par une trombe marine qui a frappé la ville de Matehuala, dans l'Etat de San Luis Potosi au nord-ouest de Mexico, ont rapporté vendredi, des médias locaux. «Selon le rapport des autorités, 300 automobiles et environ 40 établissements commerciaux ont été touchés par les intempéries», indique le journal El Son de San Luis. Aucune victime n'est à déplorer, comme l'affirment les autorités. D'après une première estimation, 160 millimètres d'eau sont tombés en trois (3) heures à Matehuala, ce qui a provoqué des inondations soudaines dans le centre-ville, emportant des véhicules et causant des dégâts à des magasins, restaurants et locaux commerciaux. Décembre 2017, une trombe marine s'était formée au large de la ville balnéaire de Cabo San Lucas, au Mexique, un phénomène rare durant cette période. Une trombe marine est une colonne d'air mélangé à de l'eau en rotation. Elle se forme lorsque les conditions climatiques sont très instables et que de l'air froid passe au-dessus d'eaux chaudes.

## USA: Un tireur fait 12 morts dans une station balnéaire américaine

Un employé des services municipaux d'une station balnéaire de la côte est américaine a ouvert le feu vendredi dans un bâtiment de la ville, faisant 12 morts avant d'être lui-même abattu par la police.

Un précédent bilan communiqué par la police faisait état d'au moins 11 morts et 6 blessés.

La fusillade s'est produite à Virginia Beach, une ville de 450.000 habitants située à environ 300 kilomètres au sud de la capitale fédérale, Washington.

«Nous avons maintenant 12» victimes décédées, a déclaré lors d'une deuxième conférence de presse le chef de la police de Virginia Beach, James Cervera.

Le premier bilan a été revu à la hausse après le décès d'une victime qui «a succombé à ses blessures sur le chemin de l'hôpital». Quatre autres personnes blessées sont soignées dans les hôpitaux de la région et d'autres auraient pu s'y rendre par leurs propres moyens, a précisé le responsable policier. Le tireur était un employé municipal, et l'enquête est en cours. Ses motivations restaient, pour l'heure, inconnues.

## INCENDIE DANS UN CENTRE D'ACCUEIL EN BOSNIE: 29 migrants blessés

Vingt-neuf migrants ont été blessés dans un incendie qui s'est déclaré pour des raisons encore indéterminées samedi dans un centre d'accueil dans le nord-ouest de la Bosnie, a déclaré un porte-parole du ministère de l'Intérieur. «L'incendie dans le centre d'accueil de migrants, dans les locaux de la compagnie Miral, à Velika Kladusa, nous a été signalé à 6H35 (04H35 GMT). Nous savons à ce moment qu'il y a 29 blessés, mais on ignore la gravité des blessures», a déclaré Ale Siljdedic, porte-parole du ministère de l'Intérieur du canton de Bihac (nord-ouest).

Les blessés souffrent de brûlures, d'écorchures, mais aussi de blessures contractées après que certains des migrants ont sauté par les fenêtres de l'établissement pour fuir les flammes, a précisé le porte-parole. Environ 500 migrants se trouvaient dans ce centre d'accueil ces derniers jours, a-t-il ajouté.

L'origine de l'incendie n'a pas encore été établie, toutefois le temps inhabituellement froid et pluvieux pour cette période de l'année a probablement forcé les migrants à trouver des manières de se réchauffer.

«Il y a beaucoup de matières qui brûlent facilement, des sacs de couchages, des couvertures, des vêtements, des matelas», a indiqué Ale Siljdedic.

Il s'agit du deuxième incendie qui se déclare ces dernières semaines dans des lieux abritant des migrants. Trois migrants, qui s'étaient réfugiés dans un bâtiment abandonné, ont péri il y a trois semaines dans un incendie provoqué par une bougie qu'ils utilisaient, avait indiqué Indira Kulenovic, une responsable de la Fédération internationale de la croix et du croissant rouge basée en Bosnie.

## CYCLONES IDAI ET KENNETH: Le Mozambique accueille une conférence internationale de donateurs

Le Mozambique accueille vendredi et samedi une conférence internationale de bailleurs de fonds visant à mobiliser un soutien financier à la reconstruction après les ravages causés par les cyclones Idai et Kenneth, qui ont touché environ 1,85 million de personnes dans ce pays, rapportent des médias.

La conférence a lieu dans la ville de Beira, l'une des régions les plus touchées par les deux cyclones qui ont frappé le Mozambique en mars et avril.

La rencontre est chapeautée par le Secrétariat de la reconstruction post-cyclone, récemment mis en place par le gouvernement du Mozambique pour faciliter la reconstruction et le renforcement de la résilience dans les

zones touchées. «J'ai personnellement été témoin des conséquences des dégâts causés par le cyclone Idai lors de ma récente visite dans les zones touchées.

Le PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) soutient pleinement les efforts déployés par le gouvernement du Mozambique pour parvenir à un relèvement durable et à la résilience», a déclaré la directrice du Bureau régional pour l'Afrique du PNUD, Ahunna Eziakonwa, citée par des médias. Selon l'évaluation post-catastrophe des besoins effectuée par le PNUD, l'Union européenne (UE), la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, le Mozambique a besoin de 3,2 milliards de dollars pour la reconstruction

post-cyclone dans les régions affectées, a fait savoir, la responsable. «La conférence d'aujourd'hui doit envoyer un message fort et clair affirmant que la communauté internationale se tient aux côtés de la population du Mozambique en paroles et en actes, que nous soutiendrons le pays alors qu'il mobilise ses propres efforts pour reconstruire et parvenir à un développement durable», a déclaré pour sa part, la présidente de l'Assemblée générale des Nations Unies, Maria Fernanda Espinosa, dans un message, repris par des médias.

Début mai, la Banque mondiale avait annoncé débloquer 545 millions de dollars pour venir en aide au Mozambique, au Zimbabwe et au Malawi, meurtris en mars par le

cyclone Idai et des inondations. «Le cyclone Idai a provoqué (...) des dégâts catastrophiques qui ont affecté des millions de personnes, et cette tragédie a encore été aggravée par le cyclone Kenneth» qui s'est abattu en avril sur le nord du Mozambique, avait déclaré le président de la Banque mondiale, David Malpass.

Le cyclone tropical Kenneth a frappé les Comores et les provinces du nord du Mozambique à la fin du mois d'avril, après le passage mortel du cyclone Idai au début de mars sur la partie centrale du Mozambique, qui a touché terre près de Beira et poursuivi son chemin à l'intérieur des terres, pour frapper ensuite le sud du Malawi et l'est du Zimbabwe, faisant plus de 1.000 morts.

## FRANCE: 3 Roumains meurent dans un accident au nord-est du pays

Trois (3) roumains sont morts et quatre (4) autres ont été grièvement blessés samedi dans un accident entre leur monospace et un poids lourd sur une autoroute dans le nord-est de la France, rapportent des médias, citant des sources concordantes.

L'accident s'est produit vers 04h15 GMT sur une autoroute à hauteur de

la commune de Novy-Chevrières, selon les sapeurs-pompiers, confirmant une information de la radio France Bleu Champagne-Ardenne.

Les sapeurs-pompiers ont fait état de quatre blessés dont trois pour lesquels «le pronostic vital est fortement engagé».

Ils ont tous été évacués vers l'hôpi-

tal de Reims (nord-est). Le conducteur du poids lourd, «plus choqué que blessé», a été conduit vers un autre hôpital de la région, selon la même source.

D'après les premiers éléments de l'enquête, le monospace «aurait été percuté par le poids lourd», a rapporté la préfecture.

## EBOLA EN RD CONGO: OMS: le seuil des 2.000 cas presque franchi



Le cap des 2.000 cas d'Ebola n'est plus loin d'être franchi en République démocratique du Congo (RDC), ont averti les autorités sanitaires du pays et l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Selon le dernier rapport de la situation épidémiologique de la maladie à virus Ebola (MVE) en date du 29 mai 2019, le cumul des cas est de 1.954, dont 1.860 confirmés et 94 probables. «Au total, il y a eu 1.312 décès (1.218 confirmés et 94 probables) et 521 personnes guéries», a déclaré le ministère de la Santé du pays dans son bulletin épidémiologique diffusé jeudi soir.

De son côté, l'OMS a indiqué qu'au cours des 21 derniers jours, près du quart des nouveaux cas confirmés ont été répertoriés à Mabalako (73/309). Neuf des 12 zones sanitaires de Mabalako ont signalé de nouveaux cas confirmés au cours de cette période. Entre le 8 et le 28 mai 2019, dans les 21 jours qui ont suivi, 83 zones de santé dans 14 zones de santé ont signalé de nouveaux cas, soit presque la moitié des 180 zones de santé touchées à ce jour. Les autorités sanitaires congolaises et leurs partenaires continuent de surveiller de très près toutes les alertes dans les zones touchées, dans d'autres provinces de la République démocratique du Congo et dans les pays voisins.

A ce jour, le virus a été exclu de toutes les alertes en dehors des zones touchées par l'épidémie, a-t-on indiqué.

## ETATS-UNIS: Les nouveaux cas de rougeole au plus haut niveau en 25 ans



Le nombre de nouveaux cas de rougeole aux Etats-Unis a atteint 971 depuis le début de l'année dépassant le record établi en 1994 avec 963 cas, selon le Centre américain de contrôle et de prévention des maladies (CDC).

Les chiffres au niveau fédéral montrent que la plupart des nouveaux cas signalés cette année se concentrent dans la ville de New York et dans le comté voisin de Rockland où le virus s'est propagé principalement parmi les enfants non vaccinés des communautés juives orthodoxes.

D'après les responsables de la santé publique de la ville, 550 cas de rougeole ont été confirmés à New York depuis septembre 2018. Les personnes qui ne sont pas vaccinées dans quatre zones de Brooklyn peuvent encourir des amendes allant jusqu'à 1000 dollars. Si le niveau actuel de contaminations perdure, la rougeole perdrait son statut de maladie éliminée des Etats-Unis, une perspective qui inquiète les responsables de la santé publique. «Une telle perte serait un coup dur pour la nation et réduirait en miettes le travail accompli à tous les niveaux par la santé publique», ont averti des responsables fédéraux dans un communiqué. La vaccination à grande échelle sous la supervision du CDC avait permis de pratiquement éliminer la rougeole aux Etats-Unis en l'an 2000.

Mais la maladie a été réintroduite dans le pays à cause de personnes voyageant à l'étranger, rapportent des médias.

## SELON UNE ÉTUDE: L'abus d'aliments «ultra-transformés» accroît le risque cardiovasculaire et de mortalité

L'abus d'aliments «ultra-transformés» accroît le risque cardiovasculaire et de décès, suggèrent deux études européennes menées auprès de plus de 120.000 personnes et publiées jeudi.

Ces nouvelles études, même si elles ne permettent pas de démontrer un lien direct de cause à effet, renforcent les arguments de travaux précédents liant les plats hautement transformés à un risque accru d'obésité, d'hypertension artérielle, voire de cancers.

Des aliments sont considérés ultra-transformés quand ils ont subi des procédés industriels de transformation (huile hydrogénée, amidon modifié, etc.) et contiennent de nombreux ingrédients, notamment des additifs.

Un plat préparé, sans additifs, congelé ou pas, n'en fait pas partie.

Mais la plupart des plats prêts à réchauffer, les sodas sucrés ou contenant des édulcorants, les «steaks» végétaux reconstitués avec additifs, les saucisses, les soupes en poudre et les snacks en général en font partie.

Ils sont généralement plus riches en sel, graisses saturées, sucre et pauvres en vitamines et en fibres, selon les chercheurs.

S'y ajoutent des contaminants provenant des emballages et des contenants en plastique.

Ce type d'aliments représente plus de la moitié des apports énergétiques dans de nombreux pays occidentaux, selon l'Inserm. Les deux études, respectivement conduites sur plus de cent mille adultes français et près de vingt mille diplômés d'universités espagnoles, sont parues dans le British Medical Journal (BMJ).

La nouvelle étude française de l'Inserm dirigée par la Dr Mathilde Touvier porte sur plus de 100.000 participants, en majorité des femmes, participant à l'étude NutriNet-Santé (suivis entre 2009 et 2018, sur six ans maximum). Elle a évalué la consommation de 3.300 aliments et boissons, classés selon leur degré de transformation industrielle. La consommation d'aliments ultra-transformés s'est révélée être associée à un risque plus élevé de maladies cardiovasculaires (1.409 cas sur les 105.159 participants), et en parti-



culier de maladies coronariennes (665 cas) et de maladies cérébro-vasculaires (829 cas).

Une augmentation de 10 points de pourcentage d'aliments ultra-transformés dans la nourriture - en passant par exemple de 15% à 25% - est associée à une augmentation de 12% du risque de maladies cardiovasculaires (13% pour les maladies coronariennes et 11% pour les AVC et leur forme transitoire).

«L'étude ne permet pas à elle seule de conclure à un lien de cause à effet, mais l'association entre aliments ultra-transformés et risque de maladies cardiovasculaires est statistiquement significative en tenant compte des autres caractéristiques des participants (tabac, alcool, niveau d'activité physique, statut socio économique, âge, sexe, poids etc.)», dit Mme Touvier cité par l'AFP.

«Par exemple, à statut tabagique, niveau d'activité physique et poids équivalents, les personnes qui avaient une proportion d'aliments ultra-transformés dans leur alimentation plus élevée avaient plus de risque de développer une maladie cardiovasculaire», ajoute-t-elle.

L'étude de Maira Bes-Rastrollo (Université de Navarre, Pampelune, Espagne) et ses collègues évalue les associations possibles entre l'ingestion d'aliments ultra-traités et le risque de décès quelle qu'en soit la cause.

Elle porte sur 19.899 diplômés universitaires espagnols (dont 12.113 femmes) âgés en moyenne de 38 ans.

Là aussi, les aliments ont été regroupés selon le degré de transformation et les décès ont été dénombrés sur une moyenne de 10 ans.

Selon cette étude, une consommation plus élevée d'aliments ultra-transformés (plus de 4 portions par jour) est associée à un risque accru de mortalité toutes causes confondues de 62 % comparativement à une consommation moindre (moins de 2 portions par jour). Chaque portion journalière supplémentaire d'aliments ultra-transformés, augmentait le risque de mortalité de 18 %.

Une étude américaine récente relevait aussi une association entre aliments ultra-transformés et risque plus élevé de mortalité de toutes causes avec un échantillon représentatif d'adultes américains.

## ETATS-UNIS: Naissance d'un bébé prématuré pesant 245 grammes, un record mondial

Un hôpital californien a annoncé mercredi la naissance du plus petit bébé à être venu au monde en vie, une fille qui pesait seulement 245 grammes à la naissance, battant ainsi le record mondial précédemment détenu par un enfant né en 2015 en Allemagne, qui pesait 7 grammes de plus qu'elle.

L'enfant, surnommée Saybie par le personnel de l'hôpital Sharp Mary Birch de San Diego, est rentrée chez elle mi-mai, après cinq mois passés aux soins intensifs.

«C'était un joyeux nourrisson de 5 livres (2,3 kg environ), en bonne santé», souligne l'hôpital. Le bébé était né en décembre dernier à seulement 23 semaines et trois jours de grossesse. Les médecins avaient décidé de pratiquer



une césarienne en urgence car des complications mettaient la vie de la mère en danger.

Ils avaient annoncé à son père qu'il n'aurait vraisemblablement qu'une heure à passer en compagnie de sa fille avant qu'elle ne décède.

«Mais cette heure est devenue deux heures, qui sont devenues une journée, qui s'est transformée en semaine», raconte la mère dans une vidéo diffusée par l'hôpital.

«Elle est miraculée, c'est certain», estime Kim Norby,

l'une des infirmières qui a pris soin de Saybie tout au long de sa convalescence.

La petite fille était si petite (moins de 23 cm) qu'elle tenait dans la main des soignants.

«On pouvait à peine la voir dans son berceau», selon une autre infirmière.

Selon le registre des plus petits bébés au monde, tenu par l'université américaine de l'Iowa, Saybie a battu le record mondial précédemment détenu par un enfant né en 2015 en Allemagne, qui pesait 7 grammes de plus qu'elle.

«Chaque vie est un miracle.

Celles qui défient les probabilités encore plus», a déclaré Edward Bell, qui enseigne la pédiatrie à l'université de l'Iowa et qui supervise ce registre.

## AFRIQUE DU SUD: Le sommet des professionnels de la santé demande plus de volonté politique et d'investissements

Les professionnels de santé africains réunis à Johannesburg pour le Forum des leaders de la santé d'Afrique ont appelé jeudi à une collaboration renforcée, à un leadership plus fiable et à davantage d'investissements pour améliorer les performances du secteur de la santé en Afrique et permettre un accès universel aux soins.

Le ministre zambien de la Santé, Chitalu Chilufya, a appelé à davantage d'investissements dans ce secteur. «Les mécanismes actuels de financement des soins ne générant aucun bénéfice, de nouveaux modèles de financement innovants sont nécessaires», a-t-il déclaré.

Il a également estimé qu'il fallait de nouvelles infrastructures et de nouvelles technologies pour soutenir le secteur de la santé sur le continent.

M. Chilufya a souligné qu'il était impératif que les dirigeants du secteur de la santé prennent conscience de cette nécessité.

«Une véritable volonté politique est indispensable à un bon système de santé», a-t-il ajouté. Clyde Lewis, responsable commercial Afrique de la compagnie GE Healthcare, a déclaré que le continent devait à la fois améliorer l'accès aux soins, réduire leurs coûts et améliorer leur qualité.

Il a donné en exemple l'hôpital Nelson Mandela, qui dispose d'une nouvelle technologie permettant de centraliser les images médicales, qui peuvent ainsi être vues par tous les professionnels de santé qui s'occu-



pent d'un patient donné. «Bien que davantage de technologies 'au point d'intervention' soient encore nécessaires, l'Afrique peut également tirer parti de l'intelligence artificielle et de diverses autres technologies déjà disponibles dans d'autres régions du monde», a-t-il déclaré.

Ola Orekunrin, directrice gé-

rale de l'ONG Flying Doctors Nigeria, a quant à elle déclaré que l'Afrique était confrontée à de nombreuses contraintes en termes de financements et de ressources, et que les politiciens et les experts en technologies devaient par conséquent également contribuer au secteur de la santé.

## VENEZUELA: Maduro proposera à l'opposition de «libérer» des fonds pour la santé

Le gouvernement vénézuélien va proposer à son opposition, dans le cadre des pourparlers en Norvège, de «libérer» des fonds destinés aux médicaments et selon lui bloqués par les sanctions américaines, a annoncé vendredi le président Nicolas Maduro. M. Maduro a demandé à son principal négociateur, le ministre de la Communication et de l'Information Jorge Rodríguez, de proposer «un accord» pour «que soient libérés les fonds pour les traitements des malades et des personnes qui ont besoin de transplantations».

«Nous allons emmener cette proposition en Norvège», a dit le chef de l'Etat à la radio et la télévision. Quatre enfants sont morts depuis un mois faute de transplantation de moelle épinière dans le principal hôpital pédiatrique de Caracas.

Cela faisait suite à la suspension d'un accord de la compagnie pétrolière étatique PDVSA et du gouvernement italien pour effectuer ces interventions chirurgicales dans le pays européen.

Le gouvernement chaviste accuse Washington et ses sanctions financières d'un «blocage commercial et financier». «Pas une banque occidentale ne reçoit de paiement du Venezuela, ne reçoit de paiement de PDVSA. L'argent, nous l'avons», a souligné M. Maduro. Le département d'Etat avait nié mardi que les sanctions américaines empêchent l'achat de médicaments et aliments par le Venezuela.

La situation sanitaire présentait néanmoins des failles avant les sanctions de 2016, selon l'opposition dirigée par Juan Guaido, président de l'Assemblée nationale et autoproclamé président de la République, et reconnu comme tel par une cinquantaine de pays dont les Etats-Unis.

Mercredi, M. Maduro et Guaido s'étaient dits disposés à maintenir des contacts indirects sous l'égide de la médiation norvégienne.

## CAMEROUN: La polio de retour après 4 ans d'absence



Un cas confirmé de polio a été recensé au Cameroun, dans la région de l'Extrême-Nord, a annoncé le ministère de la Santé publique, qui a décrété l'apparition d'une épidémie quatre ans après la disparition du virus dans ce pays d'Afrique centrale. Le ministère, dans son communiqué publié mercredi, parle «de la survenue d'une nouvelle épidémie de poliomyélite suite à la confirmation d'un cas de poliovirus de type 2 détecté dans des prélèvements effectués dans l'environnement à Mada». Mada, est située dans la région de l'Extrême-Nord, zone frontalière avec le Tchad et le Nigeria.

La découverte de ce cas constitue «une urgence de santé publique», a indiqué le gouvernement, qui a annoncé avoir pris «des mesures qui s'imposent», dont «l'organisation de campagne de vaccination de riposte». L'objectif est de «stopper dans les 90 jours la transmission du virus au sein de la population sur toute l'étendue du territoire national».

La poliomyélite, qui peut être prévenue par un vaccin, est une maladie infectieuse causée par un virus envahissant le système nerveux et qui peut engendrer des paralysies irréversibles en quelques heures. Elle touche surtout les enfants en bas âge. Le Cameroun a été déclaré exempt de poliomyélite en 2015, selon le ministère.

«On a été un peu surpris dès lors que nous étions très près d'atteindre nos objectifs dans la lutte contre la poliomyélite», a indiqué jeudi une source au ministère. «Le problème est qu'il s'agit d'une zone où l'on enregistre des mouvements transfrontaliers importants de populations, et quelques fois, de refus de vaccin», a-t-elle ajouté.

## OMS/TABAC: L'OMS outrée par la campagne de Philip Morris pour la Journée mondiale sans tabac

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a dénoncé mercredi les efforts menés par le plus grand producteur de cigarettes du monde pour rebaptiser la journée annuelle dédiée aux dangers du tabac.

A l'occasion de la Journée mondiale sans tabac, célébrée vendredi, l'OMS a lancé une campagne de sensibilisation sur les effets dévastateurs de la consommation de tabac, qui fait chaque année quelque 8 millions de morts.

L'agence spécialisée de l'ONU a critiqué la tentative de Philip Morris International (PMI) de mener sa propre campagne cette semaine pour promouvoir ses nouveaux produits de vapotage et «sans fumée», en les présentant comme une solution au fléau du tabac.

«Nous considérons la campagne de PMI comme rien de plus qu'une tentative cynique par cette société de promouvoir ses produits mortels», a commenté dans un message Vinayak Prasad, chef de l'Initiative Sans Tabac de l'OMS.

PMI, le fabricant des Marlboro, a insisté mardi pour que la Journée mondiale sans tabac soit rebaptisée «La Journée mondiale sans fumer» («World No Smoking Day») et le groupe a lancé son propre slogan de campagne «It's Time to Unsmoke», un néologisme qui pourrait se traduire par «Il est temps de défumer».

Il y a trois ans, Philip Morris International a annoncé son intention de réduire sa production de cigarettes classiques pour les remplacer par une

ligne de produits «sans fumée», comme les cigarettes électroniques et les articles qui chauffent le tabac sans le brûler. Le groupe affirme que ces produits sont beaucoup moins nocifs, mais il n'a pas encore réussi à convaincre l'OMS et la communauté médicale.

L'OMS souligne qu'il n'existe pas d'étude scientifique indépendante pour confirmer ces résultats. «Affirmer que ces produits aident à arrêter de fumer n'est pas vérifié», a déclaré M. Prasad.

Les militants antitabac sont vent debout contre la campagne de PMI. «C'est la dernière tentative en date de PMI pour s'infiltrer dans le secteur de la santé publique sous de faux prétextes, et ses efforts pour s'emparer de cette Journée mondiale sont un manque de res-

pect à l'égard des millions de personnes qui sont mortes ou vont mourir à cause des produits de PMI», a commenté Michel Legendre de l'ONG Corporate Accountability. Il a dénoncé également «la distinction arbitraire entre la fumée et le tabac, comme si fumer était mauvais pour votre santé mais pas le tabac». «La nicotine est addictive et la consommation de tabac est mortelle, un point c'est tout», a-t-il martelé.

L'OMS, qui a ciblé cette année sa campagne sur les ravages causés par le tabac dans les poumons, a rappelé mercredi que quelque 3,3 millions de fumeurs ou de personnes exposées au tabagisme passif mouraient chaque année d'une maladie pulmonaire, dont 60.000 enfants âgés de moins de 5 ans.

## L'OMS souligne l'ampleur des décès imputables à des maladies pulmonaires liées au tabac

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) attire l'attention sur les dégâts causés par le tabac sur la santé pulmonaire en rappelant que plus de 40% des décès liés au tabac sont imputables à des maladies pulmonaires, dans la perspective de la Journée mondiale sans tabac, célébrée chaque année le 31 mai, l'Organisation.

Dans un communiqué publié mercredi sur son site, l'OMS a indiqué que le tabagisme est la première cause de cancer du poumon et il est responsable de plus de deux tiers des décès dus à cette maladie dans le

monde. Le tabagisme passif au domicile ou sur le lieu de travail augmente aussi le risque de cancer du poumon. En 2017, le tabac a tué 3,3 millions de fumeurs et de personnes exposées à la fumée des autres à cause de maladies respiratoires, notamment 1,5 million de décès dus à des affections respiratoires chroniques.

«Chaque année, le tabac tue au moins huit millions de personnes et des millions d'autres sont atteintes d'un cancer du poumon, de tuberculose, d'asthme ou d'une affection respiratoire chronique à cause du tabac», a déclaré le directeur général

de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus.

Dans la perspective de la Journée mondiale sans tabac, l'OMS lance un appel aux pays et aux partenaires pour qu'ils prennent davantage de mesures visant à protéger les gens contre l'exposition au tabac. L'organisation onusienne incite également les parents et les responsables communautaires à prendre des mesures visant à préserver la santé de leur famille et de leur communauté en menant des actions de sensibilisation et en protégeant les populations des effets nocifs du tabac.

# POUCE ET TÉTINE : 5 CONSEILS POUR QU'IL S'EN SÉPARE SANS CRISE

Les orthodontistes, réunis en congrès, ont rappelé l'importance pour l'enfant d'arrêter de sucer son pouce ou sa tétine dès l'âge de deux-trois ans. Quand cette mauvaise habitude persiste, elle se traduit par des déformations buccales notamment une mauvaise position des dents. Comment aider son enfant à envisager la vie sans machouiller sa tétine ou sucer son pouce ? Voici 5 conseils pour l'aider à décrocher sans larmes.

## Pensez au pédiatre

Un bébé qui ne parvient pas à vivre une heure sans sucer sa tétine ou son pouce souffre d'un réel souci d'addiction. Soit vous avez proposé la sucette quasiment à chaque fois que votre bébé pleurait. Soit la période qui a suivi sa naissance a nécessité l'usage d'une tétine (douleurs, séparation...). Dans les deux cas, vous devez consulter un pédiopsychiatre ou un pédiatre sans plus attendre.

Si vous craignez que le pouce ou la tétine ne gêne votre enfant dans l'acquisition du langage ou dans ses rapports aux autres, prenez aussi rendez-vous.

## Définissez la bonne date

Inutile de chercher dans les livres, il n'y a pas d'âge limite pour arrêter la tétine, même si les orthodontistes recommandent de l'arrêter dès l'âge de trois ans pour éviter des complications dentaires. Sachez que la plupart des enfants décident eux-mêmes de la laisser tomber au bout de quelques mois ou années.

Quand vous sentez que c'est le moment de parler d'un arrêt (à 3, 5 ou 5 ans), prenez bien en considé-



ration les événements extérieurs qui pourraient compliquer le challenge. Exemples : à l'âge de 6-10 mois ou l'angoisse de la séparation apparaît, à la naissance d'un petit frère ou d'une petite sœur, lors de l'adaptation en crèche ou encore d'un déménagement...

## Arrêtez de vous angoïsser

Inutile de vous angoïsser avec le pouce et la tétine : cela ne peut pas durer très longtemps ! On ne croise aucun adulte addict du pouce ou de la tétine dans le métro ! Si vous fixez trop d'attention sur cette étape, votre enfant pourrait sentir une tension. La sucette peut alors vite devenir un sujet de conflit, voire un moyen de s'affirmer contre vous.

Pour l'aider à lâcher cette mauvaise habitude, votre rôle est de remplacer le pouce ou la tétine par quelque chose d'agréable comme la lecture d'une histoire. Mais si ça ne marche pas, pas de panique ! On retient le coup quelques mois plus tard.

## Jouez-la en finesse

Vous le savez, les enfants aiment jouer, imaginer et grandir.

Pour l'arrêt de la tétine, utilisez donc vos armes les plus efficaces :

L'histoire folle. Exemple : « Le Père Noël ramasse les tétines déposées au pied du sapin le 24 décembre au soir contre les cadeaux... » Le défi. Exemple : « Et si on essayait de dormir sans tétine pendant 5 minutes ? » Une fois le petit bout endormi, vous avez gagné et lui aussi ! La récompense. Exemple : « Quand tu auras 5 ans, tu pourras dormir sur un matelas posé par terre comme ton grand cousin quand il reste à la maison mais alors il faudra enlever la tétine ! »

## Privilégiez la douceur

Proposez un arrêt mais ne le forcez jamais. Dans le cas de la tétine, suggérez de ranger l'objet (dans ses affaires de bébé par exemple) mais non de le jeter. Ne l'oubliez pas volontairement pour les vacances mais négociez au moment de faire les valises. La tétine est ni plus ni moins un objet transitionnel comme le doudou pour votre petit, c'est à dire une sorte d'extension de lui-même et de votre lien affectif. Restez donc prudent dans vos paroles et vos actes car la brutalité ne ferait qu'empirer la situation...

## LES TÉTINES EMPÊCHENT BÉBÉ DE BIEN ENTENDRE

D'après une nouvelle étude canadienne, la tétine empêcherait les enfants de bien entendre. En effet, elle bloquerait les mouvements de la langue, indispensables à la perception des sons chez les tout-petits.

Avec le baby-phone et le doudou, la tétine est la meilleure amie des parents. Le problème, c'est qu'elle n'est pas sans conséquences sur la santé de Bébé : ainsi, une nouvelle étude canadienne vient de montrer que les enfants qui ont une tétine... entendent moins bien.

À première vue, le lien entre la « tototte » et l'audition ne saute pas aux yeux. Et pourtant, il existe : pour bien percevoir les sons, Bébé a en effet besoin de les reproduire partiellement, ce qui implique des mouvements de langue. Mouvements impossibles quand toute la bouche est occupée !

Pour en arriver à cette conclusion, les chercheurs (qui ont publié leurs travaux dans le journal spécialisé Proceedings of the National Academy of Science) ont étudié vingt-quatre enfants de 6 mois

qui utilisaient régulièrement des tétines ou des anneaux de dentition en caoutchouc.

Ces enfants devaient écouter un disque sur lequel des phrases intelligibles pour les bébés avaient été enregistrées.

Verdict : la plupart des enfants ne parvenaient pas à identifier les sons qui leur étaient proposés. Par comparaison, les enfants qui n'utilisaient ni tétines ni anneaux de dentition les reconnaissaient... « Cependant, lorsque nous avons retiré leur tétine ou leur anneau de dentition aux enfants, ils retrouvaient toutes leurs capacités », explique le Dr Janet Werker, coordinatrice de l'étude. Les scientifiques ajoutent qu'il ne s'agit pas d'interdire la tétine aux enfants, mais bien de limiter son utilisation au quotidien. Plus facile à dire qu'à faire... ?



## SURVEILLER SON POIDS PERMETTRAIT DE DIMINUER LES RISQUES DE CANCER



52 % et 62 %, c'est respectivement l'augmentation du risque de cancers chez l'homme et la femme en surpoids. Faut-il surveiller son poids si l'on veut éviter le cancer ?

Oui, car le surpoids et l'obésité augmentent le risque d'apparition des cancers de l'œsophage, de l'endomètre, du rein, du colon-rectum, du pancréas, du sein (après la ménopause), de la vésicule biliaire.

### Pourquoi ?

L'excès de graisses agit directement sur l'équilibre hormonal de l'organisme. Chez les personnes ayant un IMC (Indice de Masse Corporelle) élevé, on observe des taux importants de différentes hormones (insuline, estrogènes...), qui agissent comme des facteurs de croissance de la cellule cancéreuse et favorisent sa division incontrôlée et anarchique. Par ailleurs, les cellules adipeuses situées autour de la taille sont de véritables réservoirs de substances nocives : elles libèrent des substances mutagènes et des hormones qui agissent aussi comme des facteurs de croissance.

### Attention aux régimes

Il ne faut pas tomber dans la tendance inverse. Les régimes amaigrissants trop stricts entraînent un stress physiologique qui met à mal tout l'équilibre de l'organisme. Dans son rapport de 2010 sur les risques liés aux régimes amaigrissants, l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) attirait l'attention sur les polluants organiques persistants (POP), ces substances chimiques nocives (pesticides, produits chimiques industriels...) qui s'accumulent notamment dans le tissu adipeux et sont libérées dans le sang lors d'une perte de poids rapide. Or, via le sang, certaines de ces substances pourraient nourrir la cellule cancéreuse. Le conseil du Pr Crépin : « Maigrir lentement afin de ne pas induire de déséquilibre physiologique. »

Avec les anti-inflammatoires stéroïdiens (ou glucocorticoïdes, des dérivés de cortisone), les anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) constituent la grande famille des médicaments anti-inflammatoires.

Comme leur nom l'indique, ils aident à combattre l'inflammation, processus de défense de l'organisme contre une agression. Ils sont utilisés en tant qu'analgésique (pour soulager diverses douleurs) et/ou antipyrétique (en cas de fièvre), et en doses plus élevées en tant qu'anti-inflammatoire (pour les inflammations d'origines rhumatismales et ostéo-artérielles).

### On distingue deux types d'AINS :

Les dérivés de l'acide propionique qui agissent en inhibant la synthèse des prostaglandines, les substances responsables de l'inflammation.

L'ibuprofène (Advil® 200 mg, Antàrène® 200 mg) et le kétoprofène (Toprec®), disponibles sans ordonnance, font partie de cette famille. L'acide acétylsalicylique, plus connu sous le nom d'aspirine, partage le même mode d'action (inhibition de la synthèse des prostaglandines) mais se distingue des autres AINS par un effet indésirable particulier, le syndrome de Reye (une atteinte du foie et du cerveau rare mais grave, qui atteint surtout les enfants).

# QU'EST-CE QUE LES ANTI-INFLAMMATOIRES NON-STÉROÏDIENS ?

Suite à une agression de l'organisme, notre corps peut avoir besoin d'anti-inflammatoire pour l'aider à la combattre. Mais ils peuvent avoir des effets secondaires gênants.



### Pourquoi dit-on de s'en méfier ?

Dans la mesure où ils aident à lutter contre la douleur et la fièvre, les deux motifs d'automédication les plus courants, on recourt souvent aux AINS. Trop souvent, si l'on en juge les différents risques que cette classe de médicament présente. On connaît bien leurs risques digestifs : « Les AINS sont agressifs pour les parois de l'estomac, explique le Pr Jean-Paul Giroud, pharmacologue clinicien ; d'une part parce qu'ils sont acides, d'autre part parce qu'ils inhibent les prostaglandines, dont certaines ont pour action de proté-

ger le tube digestif. « Avec pour conséquence des effets indésirables digestifs plus ou moins graves tels que nausées, brûlures d'estomac, ulcère, voire hémorragie du tube digestif, sans qu'il y ait eu nécessairement de signes d'alerte ou d'antécédents d'effets indésirables gastro-intestinaux graves.

### Un risque d'insuffisance rénale

Moins connus sont les risques au niveau des reins : dans certains cas rares mais graves, les AINS peuvent entraîner une insuffisance rénale. Ils présentent de nombreuses interactions médi-

camenteuses : ils diminuent l'activité de certains médicaments (diurétiques, antihypertenseurs, médicaments de l'insuffisance cardiaque) tandis qu'ils augmentent l'action d'autres (antidiabétiques, anticoagulants). Chez la femme enceinte enfin, « tous les AINS peuvent provoquer une toxicité fœtale et/ou néonatale cardiaque et/ou rénale, parfois irréversible, voire fatale, en particulier à partir du début du 6e mois de grossesse. », rappelle le CRAT (Centre de référence sur les agents tératogènes). Aussi en dépit de leur image faussement rassurante, les AINS sont loin d'être des médicaments anodins...

## UN TIERS DES FEMMES PRÉ-MÉNOPAUSÉES SOUFFRENT D'INSOMNIE

Vers 47 ans, la pré-ménopause arrive. Au cours de cette période difficile, un tiers des femmes souffrent d'insomnie. Découvrez les conseils des experts.

En moyenne, la pré-ménopause commence vers l'âge de 47 ans. Et la ménopause, elle, démarque entre 48 et 52 ans, suivant les femmes. C'est une période qui peut être difficile à vivre : anxiété, troubles au niveau de la régularité des règles, prise de poids, irritabilité, ballonnements, fatigue, bouffées de chaleur... Tout un cortège de symptômes physiques et psychologiques.

Tout récemment, une équipe de chercheurs de la Pennsylvania State University (États-Unis) vient de découvrir une nouvelle difficulté dans la vie des femmes préménopausées : l'insomnie. « Un



tiers des femmes pré-ménopausées sont concernées par ce trouble du sommeil, notamment par des réveils en pleine nuit», explique le Dr. Colleen Clano, prin-

cipal auteur de cette étude. Pour en arriver à cette conclusion, les chercheurs ont interrogé 3302 femmes (de niveau social différent mais toutes pré-ménopau-

sées) quant à la qualité de leur sommeil.

Et plus la pré-ménopause se transforme en ménopause, plus l'insomnie empire : ainsi, une femme en fin de pré-ménopause aura 1,5 fois plus de risques d'être insomniaque qu'une femme en début de pré-ménopause. Inquiétant !

« Ces chiffres nous rappellent que, lorsque la ménopause survient, il est indispensable de prendre soin de son corps, pour passer ce cap le plus sereinement possible, explique la chercheuse. Faire du sport, manger équilibré, limiter les sources de stress et d'anxiété sont des bons réflexes pour se protéger contre les troubles du sommeil. On peut aussi miser sur les médecines douces. Nous voilà prévenues.

## DIPLOMATIE: Le Soudan rappelle son ambassadeur au Qatar pour «consultation»

Le Soudan a rappelé son ambassadeur au Qatar pour «consultation», a annoncé samedi le ministère des Affaires étrangères soudanais, sans donner d'explication sur cette décision.

«L'ambassadeur du Soudan au Qatar, Fatah Rahman Ali Mohamed, a été rappelé à Khartoum pour consultation», a déclaré dans un communiqué le porte-parole du ministère des Affaires étrangères soudanais, Babakir el-Sidiq Mohamed el-Amin. L'ambassadeur retournera à Doha «dans les prochaines heures», a-t-il ajouté.

L'information avait circulé sur les réseaux sociaux dans la nuit de vendredi à samedi.

La porte-parole du ministère des Affaires étrangères du Qatar, Lolwah al-Khater, avait échangé sur Twitter que l'information était «dépourvue de fondement».

«L'ambassadeur du Soudan a envoyé une lettre (...), comme à l'accoutumée, indiquant qu'il prenait de courtes vacances», avait-elle ajouté.

Ce rappel intervient après l'annonce jeudi par la chaîne satellitaire arabophone Al-Jazeera de la fermeture de son bureau à Khartoum et du retrait des permis de travail de son personnel sur place. La chaîne diffuse régulièrement des images de manifestations au Soudan contre le Conseil militaire de transition au pouvoir.

Des milliers de Soudanais manifestent depuis plusieurs semaines pour réclamer le transfert du pouvoir aux civils par le Conseil militaire à la tête du pays, depuis le renversement par l'armée le 11 avril du président Omar el-Béchir.

Le chef du Conseil militaire, Abdel Fattah al-Burhane, est actuellement en Arabie saoudite, où il a assisté à plusieurs sommets. Il avait visité plus tôt l'Égypte et les Emirats arabes unis. Ces trois pays arabes ont rompu en 2017 leurs relations diplomatiques avec le Qatar, auquel ils reprochent de soutenir des groupes terroristes et d'être proche de l'Iran, ce que Doha dément.

## ONU-SOMALIE: L'ONU réduit d'un millier d'hommes la mission militaire africaine en Somalie

L'ONU a décidé vendredi de réduire de mille hommes la force de maintien de la paix de l'Union africaine en Somalie (Amisom) dans le cadre de son désengagement, malgré l'augmentation récente des attaques des Shebab à Mogadiscio. Le Conseil de sécurité de l'ONU a voté à l'unanimité une résolution britannique, qui lui permet toutefois de réétudier sa décision si la situation s'aggrave.

La résolution limite à 19.626 le nombre de militaires au sein de l'Amisom, dont le mandat a été renouvelé pour un an, mais maintient 1.040 policiers. La mission, créée en 2007, est déployée dans le sud et le centre du pays, et comprend des troupes du Burundi, de Djibouti, d'Éthiopie, du Kenya et de l'Ouganda.

Selon un calendrier adopté en 2017, l'Amisom doit progressivement transférer les pouvoirs de sécurité aux forces somaliennes, mais l'Union africaine s'est récemment inquiétée de la capacité du gouvernement central à assumer cette responsabilité alors que des élections sont prévues en 2020. L'ONU souhaite stabiliser la situation politique dans le pays, où les insurgés shebab, affiliés à al-Qaïda, ont juré la perte du gouvernement. Chassés de la capitale Mogadiscio en 2011 par l'Amisom, ils contrôlent toujours de vastes zones rurales, d'où ils mènent des opérations de guérilla et des attentats. Un rapport conjoint ONU-UA présenté en mai soulignait la résurgence des attaques de shebab, notamment une attaque de mortier sur la base de l'ONU à Mogadiscio. Les rebelles ont perpétré en mars deux attentats majeurs dans la capitale en utilisant 28 bombes. La semaine dernière, au moins cinq personnes, dont un ancien ministre somalien des Affaires étrangères, ont été tuées dans un attentat à la voiture piégée.

## PRÉSIDENTIELLE AU MALAWI: Un deuxième opposant demande l'annulation du scrutin

Un deuxième candidat malheureux à la présidentielle au Malawi, l'ancien vice-président Saulos Chilima, arrivée troisième de l'élection, a saisi la justice pour obtenir l'annulation du scrutin remporté par le chef de l'Etat sortant Peter Mutharika, a annoncé hier son parti.

«Nous contestons les résultats de la présidentielle» du 21 mai, a déclaré Joseph Chidanti Malunga, porte-parole du Mouvement uni pour la transformation (UTM) de Saulos Chilima, cité par l'AFP.

«Basé sur les irrégularités que nous avons présentées (à la justice), nous voulons que la justice annule les résultats de la présidentielle», a-t-il ajouté. Selon les résultats de la commission électorale, Peter Mutharika, au pouvoir depuis 2014, a été réélu avec 38,57% des suffrages, devant son principal rival Lazarus Chakwera (35,41% des voix) et Saulos Chilima (20,24%). Lazarus Chakwera a aussi saisi la justice vendredi pour obtenir l'annulation d'une élection aux résultats selon lui «fraudeux».

Avant l'annonce lundi des résultats, Saulos Chilima, vice-président de Peter Mutharika pendant son premier mandat (2014-2019), avait dénoncé des fraudes. De «sérieuses anomalies (...) compromettent de façon significative la crédibilité et l'intégrité du scrutin», avait-il déclaré. «Il ne faut pas laisser les fraudeurs continuer à tenir ce pays



en otage», avait-il ajouté. Saulos Chilima a quitté le Parti démocratique progressiste (DPP) de Peter Mutharika pour se lancer dans la course à la présidentielle, mais il a conservé son poste de vice-président jusqu'à l'élection.

Le chef des observateurs de l'Union européenne (UE), Mark Stephens, a

«reconnu» vendredi que «beaucoup d'erreurs avaient été commises pendant le décompte» des voix. «Nous essayons d'obtenir autant d'informations que possible pour essayer de comprendre ce qui s'est passé», a-t-il déclaré. Peter Mutharika, 78 ans, a prêté serment mardi et appelé les perdants à «accepter» les résultats.

## SÉNÉGAL: Le dialogue national se met en place, boudé par une partie de l'opposition

Le cadre du «dialogue national» au Sénégal a commencé à se mettre en place vendredi avec l'installation de la commission chargée de son volet politique, mais ce forum lancé par le président Macky Sall est boudé par une partie de l'opposition, dont sa figure montante Ousmane Sonko.

Le ministre de l'Intérieur, Aly Ngouye Ndiaye, a installé les responsables de la commission chargée des aspects politiques et électoraux du dialogue, qui comptera également des volets économiques, sociaux et environnementaux, et abordera les questions de paix et de sécurité. Pour restaurer la confiance avec l'opposition, Macky Sall s'est engagé à mettre en oeuvre les «consensus» qui sortiront de cette consultation, dont la durée n'a pas été précisée. Cette commission sera



dirigée par un prédécesseur de M. Ndiaye au ministère de l'Intérieur, le général à la retraite Mamadou Niang, qui sera assisté de deux juristes et d'un responsable de la société civile, selon les médias sénégalais.

Le dialogue national a été lancé mardi par le chef de l'Etat, en présence de certains leaders de l'opposition, de chefs religieux et coutumiers et de représen-

tants de la société civile. Son «pilotage» a été confié à l'ancien ministre Famara Ibrahima Sagna.

Le député Ousmane Sonko, arrivé troisième lors de la présidentielle remportée en février au premier tour par Macky Sall, a qualifié ce dialogue de «mise en scène». «Nous ne sommes pas intéressés».

La parole du président Macky Sall ne vaut pas un

kopect», a-t-il dit mercredi lors d'une conférence de presse. Ce dialogue, promis par Macky Sall lors de sa prestation de serment pour un second mandat le 2 avril, est également boycotté par le parti de l'ex-président Abdoulaye Wade (2000-2012) et par l'ex-Premier ministre Idrissa Seck, deuxième lors de la présidentielle.

En revanche, les deux autres candidats malheureux à la présidentielle, Issa Sall et Madick Niang, vont y participer. Par ailleurs, le mouvement contestataire «Y en a marre», qui avait été en pointe contre un troisième mandat du président Wade en 2012, et un responsable d'une association de consommateurs, l'ancien ministre Massokhna Kane, ont publiquement regretté vendredi de n'avoir pas été invités à participer aux débats.

## SOUDAN: Le chef de l'ONU appelle les parties à reprendre les négociations

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres a appelé vendredi les militaires à la tête du Soudan et les manifestants à revenir à la table des négociations pour trouver «rapidement» un accord sur le transfert du pouvoir à un gouvernement civil.

M. Guterres a estimé, par communiqué, que les parties devaient «conclure les négociations sur le transfert du pouvoir à une autorité transitionnelle civile aussi vite que possible». Les pourparlers entre le Conseil militaire et les manifestants ont buté sur la qualité du responsable qui prendra la tête d'un gouverne-

ment transitionnel - un militaire ou un civil. Des centaines de personnes ont manifesté vendredi à Khartoum pour soutenir les militaires. La veille, des milliers de Soudanais avaient manifesté devant le siège de l'armée à Khartoum, à l'appel du mouvement de la contestation.

Depuis le 6 avril, des manifestants campent en masse devant le siège de l'armée. Après avoir demandé le soutien des militaires contre le président Omar el-Béchir, ils réclament désormais le départ des généraux qui ont pris le pouvoir après avoir évincé le chef de l'Etat le 11 avril. M. Guterres a

appelé à «la plus grande retenue» et souligné l'importance du respect des droits humains, y compris le droit à la liberté de réunion et d'expression.

Les négociations entre le Conseil militaire de transition et l'ALC ont été suspendues le 21 mai faute d'accord.

Les deux camps exigent de prendre la direction et d'obtenir la majorité des sièges au sein d'un futur Conseil souverain censé assurer la transition politique pour trois ans.

Le chef de l'ONU a appelé à une transition qui respecte «l'aspiration démocratique» du peuple soudanais.

## SOMMET DE L'OCI:

**La cause palestinienne et la condamnation du terrorisme dominant les travaux**

La cause palestinienne s'est vue accordée un intérêt extrême de la part des dirigeants de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), lors de son 14<sup>e</sup> sommet, tenu hier soir à la Mecque, et ce à travers le rejet de tout règlement ne prenant pas en considération les droits du peuple palestinien à l'indépendance et à l'édification de son Etat indépendant.

En effet, les interventions lors de l'ouverture des travaux de ce sommet, se sont focalisées sur la question palestinienne au vu des tentatives des Etats-Unis de faire passer «l'accord du siècle» (Deal of the Century) qui reconnaît El-Qods comme capitale de l'occupant israélien, soulignant leur rejet de toute mesure susceptible de porter atteinte au statut historique et juridique d'El-Qods.

Dans ce sillage, le Souverain saoudien, Salmane Ben Abdelaziz a rappelé l'importance de la cause palestinienne dans les actions de l'OCI, soulignant que cette question sera au «centre de nos préoccupations jusqu'à ce que le peuple palestinien frère recouvre tous ses droits légitimes garantis par les résolutions de la légalité internationale et l'initiative de paix arabe».

Les dirigeants et chefs des Etats de l'OCI ont exprimé, dans leur déclaration finale, leur rejet total de toute décision illégale et irresponsable reconnaissant El-Qods comme capitale présumée de l'occupation israélienne.

De ce fait, ladite déclaration a appelé les pays membres de l'OCI à prendre des mesures adéquates contre les pays qui ont transféré leurs ambassades ou ouvert des bureaux commerciaux à El Qods.

A ce titre, le Secrétaire général de l'OCI, Youssef Al Othaimen a souligné le rejet par le sommet islamique de toute proposition, projet, plan ou accord de règlement pacifique incompatible avec les droits légitimes et inaliénables du peuple palestinien.

Pour sa part, le président du Nigéria, Muhammadu Buhari a relevé la nécessité, pour le peuple palestinien, de récupérer ses droits légitimes, réitérant «le soutien total de son pays» aux efforts consentis par l'organisation en vue de trouver des solutions à la cause palestinienne et de permettre au peuple palestinien de recouvrer ses droits légitimes.

Evoquant la cause palestinienne dans son allocution, le Premier ministre pakistanais, Imran Khan a affirmé que les Palestiniens avaient été privés de leurs droits humains et démocratiques, relevant, à ce propos, l'importance de règlement du conflit palestino-israélien.



**Large dénonciation du terrorisme étant parmi les plus importants défis auxquels fait face le monde islamique**

La menace terroriste et ses dangers sur la sécurité et la stabilité des peuples a été le deuxième point abordé par les dirigeants de l'Organisation, lesquels ont appelé à mettre en place des lois et des limites pour stopper ce fléau.

Dans ce cadre, la déclaration de la Mecque ayant sanctionné les travaux du sommet de l'OCI a appelé à développer les capacités et systèmes des pays islamiques dans tous les domaines, et ce à travers la mise en place de plans et programmes permettant d'améliorer l'action islamique commune.

Dénonçant le terrorisme et l'extrémisme sous toutes ses formes, les dirigeants ont appelé à la mise en place de lois pour lutter contre ces fléaux, rejetant toute tentative visant à associer le terrorisme à une nationalité, civilisation ou religion quelconque.

Ils ont dénoncé, par ailleurs, toutes les formes de radicalisation et de discrimination sur la base de la couleur de peau ou de la religion ainsi que le sectarisme.

S'exprimant au nom du groupe asiatique, la Première ministre du Bangladesh, Sheikh Hasina a exprimé les craintes de son pays quant à l'image associée à tort à l'islam (extrémisme et terrorisme), avant d'évoquer les efforts consentis par le Bangladesh en matière de prise en charge des

réfugiés du Myanmar. Saluant les efforts déployés par les Emirats Arabes Unis (EAU) à travers son appel à la Cour internationale de justice pour prendre en charge la cause des Rohingyas, la PM bangladaise a appelé les états membres de l'OCI à assister son pays qui accueille plus de deux millions de réfugiés.

**Des solutions politiques aux tensions que connaissent les pays de l'Organisation**

S'agissant des crises politiques que connaissent plusieurs pays membres, notamment la Libye, la Syrie, le Yémen et récemment le Soudan, l'Organisation a formulé une série de recommandations afin d'éviter toute escalade dans ces régions.

Pour la Libye dont la capitale et le théâtre d'affrontements entre les troupes du maréchal Khalifa Haftar et les forces du Gouvernement d'union nationale, le sommet a vu le lancement d'un appel aux parties libyennes pour retourner au processus politique dans le cadre de l'accord politique signé entre les parties libyennes sous l'égide de l'ONU.

Dans ce sens, le président tunisien Béji Caïd Essebsi a appelé à la relance de l'initiative proposée par son pays en coordination avec l'Algérie et l'Egypte afin d'aider les frères libyens à réaliser un règlement politique global conforme au processus parrainé par l'ONU et permettant à ce pays de renouer avec la sécurité et la stabilité.

## PALESTINE:

**La Palestine condamne un projet de construction de 805 unités de colonisation à Al-Qods occupée**

Le ministère palestinien des Affaires étrangères et des expatriés a fermement condamné vendredi, la décision de l'occupation israélienne du projet de réalisation de 805 logements dans la ville Sainte d'El-Qods occupée, en application à un «plan colonial expansionniste» adopté depuis deux ans.

Dans un communiqué relayé par l'agence palestinienne de presse, Wafa, la diplomatie palestinienne a indiqué que ce projet s'inscrit dans le cadre des mesures de l'occupation israélienne «tendant à judaïser la ville d'El-Qods-est, à travers son isolation de son environnement palestinien, et de remplacer ses habitants par des colons».

«La colonisation est illégale et nulle», ajoute le texte.

Cette décision a été condamnée samedi par l'Union européenne (UE), se disant, «fermement opposée à la politique de colonisation israélienne, y compris à El Qods-Est» Le porte-parole du Service européen pour l'action extérieure (SEAE), a rappelé dans un communiqué que toute activité de colonisation «est illégale au regard du droit international et constitue un obstacle à la paix».

La politique de construction et d'expansion des colonies à Al Qods «compromet la viabilité d'une solution à deux Etats et la perspective d'une paix juste et durable», a-t-il ajouté, relevant que l'UE «continuera à dialoguer avec les deux parties et avec ses partenaires internationaux et régionaux pour favoriser la reprise d'un processus constructif en vue de parvenir à une solution négociée à deux Etats».

Au cours des dix dernières années, l'occupation israélienne a lancé la construction de près de 20.000 logements de colonisation en Cisjordanie occupée, a fait savoir l'organisation anti-colonisation «la Paix maintenant» mi-mai écoulé.

Mars dernier, l'ONU avait indiqué que l'expansion des colonies israéliennes illégales en Cisjordanie et El Qods -Est occupés se poursuivait «sans relâche», réaffirmant que la politique de peuplement menée par Israël constituait «une violation flagrante du droit international».

«Je rappelle que la création de colonies de peuplement dans le territoire palestinien occupé, y compris al Qods-Est, n'a aucun fondement en droit et constitue une violation flagrante du droit international, comme indiqué dans la résolution 2334 du Conseil de sécurité», avait affirmé le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres dans son rapport trimestriel sur l'application de la résolution 2334 du Conseil de sécurité qui exige d'Israël l'arrêt immédiat et complet des activités de peuplement dans le territoire palestinien occupé.

**RÉPRESSION ISRAËLIENNE: La diplomatie palestinienne condamne l'assassinat de deux adolescents**

Le ministère palestinien des Affaires étrangères et des Expatriés a condamné l'assassinat vendredi, de deux adolescents par les forces d'occupation israélienne.

Selon un communiqué relayé par l'agence de presse palestinienne, Wafa, le premier a été tué devant le poste de contrôle «Mazmoriya» à l'est de Beitlehem, et le deuxième de Ramallah tué dans la vieille ville d'El-Qods occupée.

Selon le texte, la diplomatie palestinienne a condamné les tirs israéliens ayant ciblé les palestiniens alors qu'ils tentaient d'entrer à la ville d'El-Qods occupée pour atteindre la Mosquée d'Al-Aqsa, estimant que «ce crime» s'ajoutait «à une série continue de crimes d'exécutions sur le terrain commis par l'occupation contre notre peuple».

Le ministère palestinien des Affaires étrangères et des Expatriés, a dénoncé notamment «la décision israélienne d'accorder l'immunité juridique aux soldats impliqués dans l'assassinat de Palestiniens», appelant la Cour pénale internationale (CPI), à ouvrir une enquête officielle.

## INDE-PAKISTAN:

**L'Inde rouvre son espace aérien avec le Pakistan fermé depuis février**

L'armée de l'Air indienne (IAF) a annoncé vendredi avoir levé les restrictions temporaires visant l'espace aérien national qui avaient été imposées à la suite des fortes tensions de février dernier avec le Pakistan. «Les restrictions temporaires sur l'espace aérien indien, imposées le 27 février par l'armée de l'Air indienne, ont été levées», a déclaré l'armée.

Le 26 février, l'Inde avait mené des frappes aériennes au Pakistan en réponse à l'attentat du 14 février dans le district de Pulwama au Cachemire sous contrôle indien qui avait tué 40 auxiliaires de police



indiens. Un groupe terroriste (JeM, interdit au Pakistan) avait revendiqué cet attentat, précisant qu'un kamikaze au volant d'une voiture piégée avait visé un convoi des forces de sécurité.

L'incursion indienne avait déclenché une réaction de l'aviation pakistanaise, entraînant un combat aérien qui avait duré quelques heures.

Cette annonce faite sur Twitter est considérée comme «un geste important qui marque une atténuation des tensions entre les deux voisins».

## CLÔTURE DE LA MANIFESTATION «NUITS D'ALGER» : Le patrimoine culturel et touristique de l'Est du pays à l'honneur

La manifestation ramadanesque «Nuits d'Alger» a été clôturée, jeudi soir, au Palais de la culture Moufdi Zakaria à Alger, par une 4e et dernière soirée dédiée au patrimoine culturel et touristique des wilayas de l'Est du pays, en présence de plusieurs ministres et ambassadeurs.

Le début de la soirée a été marqué par l'organisation d'une table traditionnelle d'Iftar dont les plats ont reflété la richesse et la diversité de la gastronomie dans l'Est algérien. Un nombre d'expositions des arts traditionnels ont été également organisés dans le cadre de cette manifestation au profit des artisans des wilayas de l'Est qui ont présenté leurs divers produits, à savoir tapis, habits traditionnels et cuivre.

Les invités ont assisté à une soirée artistique ouverte par la troupe «El Rafâa» de la wilaya de Batna, qui a présenté des chants traditionnels sous les sons de la «Kasba» (flûte) et du «Bendir» (tambour), ainsi que des chansons célèbres du regretté Aïssa Djermouni, interprétées brillamment par le chanteur de la troupe Ahmed Nezzar.

L'assistance a apprécié à cette occasion le répertoire de chansons religieuses de l'artiste du Malouf constantinois Mourad Al Ayab. La soirée s'est également distinguée par la belle performance de la troupe féminine «Fkirettes» de la chanteuse annabis Zhou qui a chanté en compagnie d'autres artistes ses nombreuses chansons dans le genre folklorique féminin propre à la ville d'Annaba, ainsi que par la conteuse Sihem Kenouche qui a présenté plusieurs de ses contes populaires.

Organisée par le ministère de la Culture en collaboration avec le ministère



du Tourisme dans le cadre de l'animation des soirées ramadanesques et du Mois du Patrimoine, cette soirée a été rehaussée par la présence de la ministre de la Culture, Meriem Merdaci, le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, Hassan Rabhi, le ministre de l'Éducation nationale Abdelhakim Belabed, le ministre des Relations avec le parlement, Fethi Khouil, ainsi que des ambassadeurs de Turquie, Ethiopie, Palestine, Cuba et d'un représentant de l'ambassade du Sahara Occidental.

La ministre de la Culture a indiqué que la dernière soirée de la manifestation «Nuits d'Alger», dédiée à l'Est algérien, se voulait «une valorisation du legs culturel de cette région, se félicitant de cette manifestation qui est «une occasion importante pour valoriser et vulgariser le patrimoine culturel et touristique algérien dans toutes les régions».

Les jeudis du programme des Nuits d'Alger ont été consacrés respectivement aux régions du Sud, de l'Ouest, du Centre et de l'Est du pays.

### UNE SEMAINE D'ACTIVITÉS CULTURELLES

- Le paysage culturel de la semaine écoulée a été marqué par plusieurs activités liées au cinéma, la musique, le théâtre.

- «Musique kabyle symphonique», un concert mettant en valeur la richesse de la musique de ce genre a été animé samedi par Fella Assirem et Zoheir Mazari, accompagnés par l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger.

- Chants et danses du patrimoine ancestral hongrois ravivés par l'Ensemble «Source pure» à l'occasion du 20e Festival culturel européen en Algérie qui a pris fin lundi à Alger.

- Des jeunes lauréats distingués en 2018 dans différents festivals nationaux et internationaux dans plusieurs activités scientifiques, culturelles et artistiques ont été distingués samedi à Alger.

- La manifestation ramadanesque «Nuits d'Alger» a été clôturée, jeudi soir, au Palais de la culture

Moufdi Zakaria à Alger, par une 4e et dernière soirée dédiée au patrimoine culturel et touristique des wilayas de l'Est du pays, en présence de plusieurs ministres et ambassadeurs.

- La chanteuse andalouse Beihdja Rahal, a été distinguée lors d'une cérémonie organisée lundi à Alger par l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda) pour l'ensemble de sa carrière.

- Les diverses activités culturelles et récréatives initiées par la maison de la culture de Tamanrasset, dans le cadre du programme spécial Ramadhan, drainent un grand public, notamment les familles.

- Le chanteur de folklore kabyle Rabah Asma animé dimanche soir un concert à la maison de la culture Ali Zaïmoum de Bouira où il a retrouvé ses fans venus en nombre pour assister à une soirée «mémorable».

APS

### PUBLICITÉ

#### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière  
Etablissement Hospitalier Spécialisé en Lutte Contre le Cancer de Blida

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

NIF : 098909019131715

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°247/15 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, l'établissement hospitalier spécialisé en lutte contre le cancer de Blida informe tous les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimale N°05/2019 relatif à la fourniture des réactifs, publié au BOMOP et aux quotidiens nationaux, que l'évaluation des offres a donné les résultats indiqués dans le tableau ci-dessous :

N° LOT	N° d'ordre selon le registre AD-HOC	Soumissionnaire	Montant		NOTE TECHNIQUE	NOTE FINANCIERE N= MM/MC* 50	TOTAL = NOTE TECHNIQUE + NOTE FINANCIERE
			Montant Min	Montant Max			
1 Réactifs pour techniques manuelles	3	SARL	4 884 212,20		45	50	95
		BDCOME	6 573 649,25				
		Taux de satisfaction	100%				
2 Réactifs de la cytométrie en flux	3	SARL	16 486 001,77		45	50	95
		BDCOME	25 807 400,29				
		Taux de satisfaction	100%				
3 Réactifs de cytogénétique et génotypage	3	SARL	30 071 795,04		45	50	95
		BDCOME	44 602 217,45				
		Taux de satisfaction	100%				
4 Biologie moléculaire		INFRUCTUEUX					

#### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



EPE/SPA. ALGERIE TELECOM au capital de 61 275 180 000 DA  
Direction Opérationnelle d'Alger Centre  
Complexe Aïssat Idir, 1<sup>er</sup> Mai, Alger  
NIF : 000216001808337

### AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL N° 01 /AT/ 2019

Algérie télécom lance un avis d'appel à manifestation d'intérêt national qui a pour objet la présélection en vue d'établir une Short-List d'entreprises de droit algérien spécialisées dans la réalisation de l'infrastructure d'accueil, soufflage du câble à fibres optiques.

Algérie Télécom invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt par la fourniture d'un dossier composé des pièces administratives et techniques portant les informations attestant :

- La lettre d'intention datée et signée par la personne habilitée de l'entreprise ;
- Une présentation de l'entreprise ;
- Une copie de l'extrait de registre de commerce de l'entreprise dont le domaine d'activités sollicitées est celui qui est en relation avec le domaine des travaux de génie civil, l'hydraulique, travaux publics, tous corps d'état (TCE), installation de réseau téléphonique ;
- Les références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution dont la nature et le kilométrage des travaux réalisés doivent être mentionnés le cas échéant le PV de réception provisoire de la liaison, sans réserves, accompagné de l'attestation signée par le maître de l'ouvrage ;
- Un engagement sur les moyens matériels formulé selon le modèle ci-joint (modèle disponible sur le site web d'Algérie Télécom, rubrique «APPELS D'OFFRES») dont l'entreprise s'engage envers ALGERIE TELECOM de mettre à la disposition des projets une trancheuse, mini trancheuse, équipement de soufflage.

Les entreprises doivent obligatoirement fournir l'ensemble des pièces réglementaires citées ci-dessus en cours de validité sous peine de rejet.

Les offres doivent être déposées au niveau de :

DO ALGER CENTRE  
S/D SUPPORT FONCTION  
DEPARTEMENT ACHAT ET LOGISTIQUE  
SERVICE LOGISTIQUE

Les offres doivent être sous pli fermé anonyme, ne comportant aucun signe de nature à identifier le soumissionnaire portant uniquement la mention suivante :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL

N° /AT/ 2019

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

- La date et heure de dépôt des offres sont fixées à 10 (Dix) jours de 08h00 à 14h00 à compter de la première parution du présent avis d'appel à manifestation d'intérêt sur les quotidiens nationaux et sur le site d'Algérie Télécom.
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Les offres qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.
- L'ouverture des plis aura lieu le même jour de dépôt en séance publique à 14h00.
- Les entreprises retenues à l'issue de la présélection seront invitées par la Direction Administration Des Marchés ultérieurement à soumissionner conformément à un cahier des charges.
- Il est à noter que l'intérêt manifesté par une entreprise n'implique en aucun cas l'obligation d'être présélectionnée.



USA

## SpaceX assure que la visibilité de ses 60 satellites Starlink va diminuer

La société SpaceX a indiqué vendredi que les 60 premiers satellites de sa constellation d'internet à haut-débit Starlink fonctionnaient bien et seraient moins visibles depuis la Terre quand ils auront atteint leur orbite finale.

La firme d'Elon Musk a créé un phénomène inédit dans le ciel depuis le lancement simultané, le 23 mai dernier, d'une grappe de 60 satellites qui apparaissent depuis comme un «train» de points lumineux depuis le sol, à l'œil nu.

De multiples observateurs ont photographié et filmé depuis une semaine l'étonnante file, qui traverse le ciel en quelques minutes. Mais des astronomes craignent que la future constellation, qui pourrait compter jusqu'à 12.000 satellites pour fournir le globe entier en internet à haut débit, ne brouille toutes les observations par télescopes depuis la Terre.

Elon Musk, jusqu'à présent, avait balayé ces inquiétudes, suscitant des critiques. Dans son communiqué de vendredi, SpaceX annonce que «les 60 satellites ont déployé leurs panneaux solaires avec succès, ont généré de l'énergie et communiqué avec les stations au sol». «Egalement, merci de noter que l'observabilité (sic) des satellites Starlink est spectaculairement



réduite au fur et à mesure qu'ils montent leur orbite à une distance plus grande et s'orientent avec leurs antennes (...) tournées vers la Terre et leurs panneaux solaires à l'arrière du corps du satellite», a ajouté la société.

Les satellites ont initialement

été libérés par une fusée SpaceX à 450 km d'altitude, ensemble. Progressivement, ils se sont séparés les uns des autres, sur une même file, et ont ouvert leurs panneaux solaires, qui reflètent la lumière du Soleil. Pendant les prochaines semaines, ils vont chacun monter à 550

km. Le degré de réflectivité des satellites à cette orbite finale dépendra de l'angle exact des appareils par rapport à la Terre. Les astronomes ont de facto remarqué qu'ils étaient moins lumineux depuis quelques jours, par rapport aux premières observations.

INTERNET

## Le chef de la sécurité du PDG de Facebook accusé de sexisme et racisme



Le chef de la sécurité personnelle de Mark Zuckerberg était suspendu de ses fonctions et faisait l'objet d'une enquête interne vendredi, après des accusations de propos sexistes et racistes, notamment envers l'épouse du PDG de Facebook, ont rapporté vendredi.

Ces accusations contre cet ancien du «Secret service» —les agents chargés de la sécurité du président des Etats-Unis— viennent

de deux ex-employés et ont été transmises officiellement à la famille Zuckerberg via un cabinet d'avocats, selon un porte-parole du couple formé par Mark Zuckerberg et Priscilla Chan.

«Les plaintes relatives à des écarts de conduite sur le lieu de travail sont prises très au sérieux et nos ressources humaines enquêtent toujours au plus vite dans ce genre de cas», a fait savoir ce porte-parole.

L'intéressé «est suspendu provisoirement le temps de cette enquête», a-t-il ajouté dans un mail, précisant que la famille avait engagé un cabinet d'avocats pour enquêter sur ces accusations. Selon le site d'informations économiques Business Insider, qui a révélé l'affaire, le chef de la sécurité est accusé d'avoir eu des propos, sexistes et racistes à l'égard d'autres employés mais aussi de Priscilla Chan.

ENERGIES RENOUVELABLES

## Les énergies renouvelables, désormais la source d'électricité la moins chère (Irena)

Les énergies renouvelables sont désormais la source d'électricité la moins chère dans de nombreuses parties du monde, selon le dernier rapport de l'Agence internationale des énergies renouvelables (Irena).

Intitulé «Renewable Power Generation Costs in 2018», le rapport de l'Irena a indiqué que cette croissance dans la rentabilité sera renforcée par une continuité dans la baisse des coûts des technologies renouvelables au cours des prochaines années.

En 2018, ces chutes de coût du renouvelable sur une base annuelle ont atteint des niveaux records. En moyenne sur



le plan mondial, le coût du solaire concentré a diminué de 26%, celui de la bioénergie a baissé de 14%.

Les technologies pho-

tovoltaïques et l'éolienne sur terre ont vu leur coût chuter de 13%. L'hydroélectricité est devenue moins chère de 12% et l'éolienne en mer de 1%.

Le prix du kilowattheure de l'éolien et de solaire photovoltaïque a été établi, entre 3 et 4 cents de dollar le kilowattheure dans les ré-

gions disposant de ressources abondantes et de cadres réglementaires et institutionnels adaptés. Par exemple, au Chili, au Mexique, au Pérou, en Arabie Saoudite et aux Emirats Arabes Unis, des contrats de rachat d'électricité solaire ont été conclus à 0,03 dollars/kWh. Afin de profiter au mieux des opportunités qu'elles offrent, l'Irena travaillera en étroite collaboration avec ses membres et ses partenaires pour faciliter la mise en place de solutions adaptées et concertées», a affirmé le directeur général de l'Irena, Francesco La Camera.

APIS

ASTRONOMIE

## La Nasa prépare l'envoi d'équipements sur la Lune en 2020



Les Etats-Unis vont renvoyer sur la Lune des équipements en 2020 et 2021, a annoncé vendredi l'agence spatiale américaine «Nasa». La Nasa a sélectionné trois alunisseurs, développés par trois sociétés américaines spécialisées pour envoyer des instruments et équipements scientifiques sur la Lune, préalablement au retour d'astronautes désiré en 2024 dans le cadre du programme Artémis.

Les trois engins sont de tailles et formes diverses: l'un est très haut, les deux autres sont plus trapus sur quatre pattes. Ils auront pour vocation de livrer sur la surface lunaire jusqu'à une vingtaine de petites charges utiles, qui seront fournies par la Nasa.

Le premier (Orbit Beyond) prévoit d'alunir dans la mer des Pluies (Mare Imbrium) en septembre 2020, après avoir été lancé par une fusée Falcon 9 de la société SpaceX.

L'alunisseur d'Intuitive Machines tentera de se poser en juillet 2021 dans l'océan des Tempêtes (Oceanus Procellarum), qui est la plus grande tâche sombre de la Lune, visible depuis la Terre. Lui aussi sera lancé par SpaceX. Et Astrobotic, basée à Pittsburgh, vise le grand cratère du lac de la Mort (Lacus Mortis) en juillet 2021, à bord d'une fusée qui n'a pas encore été choisie. Chaque société a reçu des contrats allant de 77 à 97 millions de dollars pour développer leurs appareils.

«L'an prochain, nos premiers outils de recherche scientifique et technologique seront sur le sol lunaire, ce qui contribuera à l'envoi de la première femme et du prochain homme sur la Lune dans cinq ans», a dit l'administrateur de la Nasa, Jim Bridenstine.

Les équipements scientifiques qui seront envoyés seront choisis et étés par la Nasa. Ils devraient inclure du matériel pour aider les futurs astronautes à alunir, à naviguer et à se protéger des radiations. Les Américains n'ont plus eu aucune présence sur la Lune depuis la dernière mission Apollo en 1972. La Nasa a en revanche régulièrement envoyé des sondes en orbite lunaire, seuls le Lunar Reconnaissance Orbiter et les deux sondes ARTEMIS-P1 et P2 sont actives aujourd'hui. En revanche, la Chine a aluni deux fois récemment: en 2013 et en janvier dernier sur la face cachée de la Lune. La sonde Chang'e 4 et son robot motorisé Yutu-2 sont les seuls en activité en ce moment.

«Ce que nous apprendrons changera non seulement notre compréhension de l'univers, mais nous aidera aussi à préparer nos missions humaines sur la Lune et un jour sur Mars», a déclaré le patron des activités scientifiques de la Nasa, Thomas Zurbuchen.

# Programme de la soirée

**TF1 20:00**

## After Earth

Réalisateur : M Night Shyamalan  
Avec : Will Smith, Jaden Smith



Mille ans après l'évacuation de la Terre, l'humanité vit sur Nova Prime, protégée par les rangers. Le plus valeureux d'entre eux, Cypher Raige, rentre de mission pour apprendre que son jeune fils, Kitai, a échoué à devenir un ranger à son tour. Pour renouer avec l'adolescent, affecté, il l'emmène avec lui en mission. Mais leur vaisseau, endommagé, s'écrase sur la Terre. Cypher, blessé, ne peut en sortir. Il charge alors Kitai de partir à la recherche d'une balise de détresse, qui s'est écrasée très loin d'eux.

**france 2 20:10**

## Elle

Réalisateur : Paul Verhoeven  
Avec : Isabelle Huppert, Laurent Lafitte



Dans sa belle maison pavillonnaire, sous l'œil impassible de son chat, Michèle Leblanc est agressée et violée par un homme masqué qui prend aussitôt la fuite. Mais après l'agression, Michèle, redoutable femme d'affaires, à la tête d'une entreprise de jeux vidéo, décide de faire comme si de rien n'était. Elle s'occupe de son fils, Vincent, futur papa qui a du mal à s'affirmer, et impose ses idées au sein de la société de jeux vidéos qu'elle dirige.

**france 3 20:05**

## Les enquêtes de Morse

Réalisateur : Jamie Donoughue  
Avec : Shaun Evans, Roger Allam



Alors qu'il fait sa ronde pour la fermeture de la bibliothèque, Osbert Page, un employé, est assassiné d'un coup de ciseau à bois dans le dos. Les policiers se rendent sur place et remarquent des traces de chaussures boueuses. Et dans une corbeille, Morse trouve un bout de papier portant une étrange inscription. Thursday et Morse constatent également que l'appartement de la victime a été fouillé. Ils interrogent ensuite les Pr Nicholson et Burroues, qui étaient à la bibliothèque au moment de la fermeture. Dans le même temps, un immeuble récemment construit menace de s'effondrer.

**CANAL+ 20:00**

## Football / Ligue 1 Conforama

FOOTBALL 2018 saisons / 805 épisodes



La tension sera à son comble lors de cette ultime rencontre des barrages de relégation qui oppose Dijon, le 18 de Ligue 1, à Lens, vainqueur des play-offs de Ligue 2. L'enjeu reste le dernier billet pour jouer la saison prochaine dans l'élite. A l'aller, les deux équipes avaient fait match nul (1-1).

**6 20:00**

## Zone interdite

MAGAZINE DE SOCIÉTÉ 255 épisodes



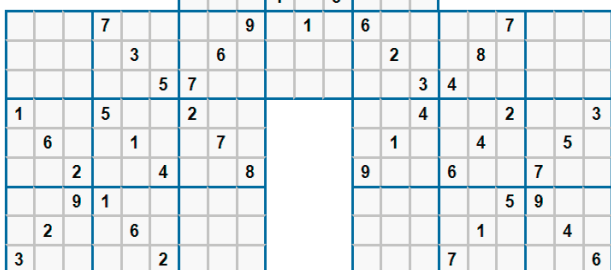
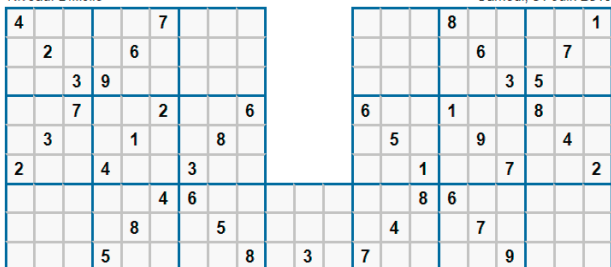
Des familles qui font le choix de vacances itinérantes en camping-cars, caravanes, vans ont été suivies. Pour ses 40 ans, Inès a choisi de se rendre en famille, en Namibie, dans le sud-ouest de l'Afrique. Elle a choisi d'explorer 3 000 km de pistes, en van. De leur côté, les Bauer se sont offert une caravane dépliant, primée au Concours Lépine il y a deux ans, dotée de tout le confort d'une maisonnette. Leur premier séjour à bord de ce prototype leur réserve quelques surprises. Quant à Céline et Alex, ils partent une semaine en camping-car, à la découverte de l'Italie. Enfin, Rodolphe, agriculteur, son épouse et leur progéniture font le tour de La Réunion, à bord d'un van.

# Jeux

## Samourai-Sudoku n°2181

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

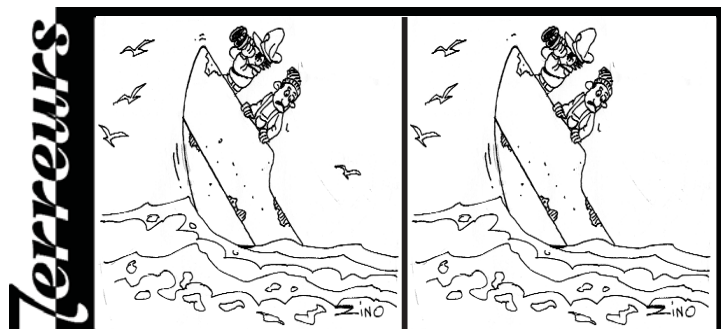
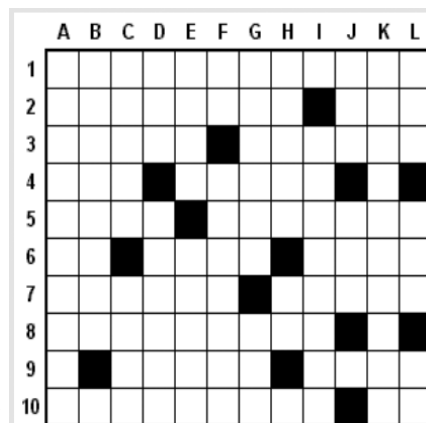


La compassion tendre et secourable donne à la maladie presque de la douceur.

Citation de Henri-Frédéric Amiel ; Journal intime, le 21 décembre 1863.

## Mots croisés n°2181

- Horizontalement :**
- 1 - Sans-gêne
  - 2 - Autorité maritime - Logis intime
  - 3 - Science des temps présents et futurs - Rigueur
  - 4 - Temps de règne - Rivière franco-allemande
  - 5 - Bavarde - Qui couvre huit saisons
  - 6 - Bien possédé - Supérieure - Spectacle au foyer
  - 7 - Prend pour lui - Piquante herbacée
  - 8 - Ne tiendra pas compte
  - 9 - Ils sont généreux dans la joie - Locataires de bocal
  - 10 - Diminuerait la hauteur - Fleuve en puissance
- Verticalement :**
- A - Jaquelin
  - B - Morillon si elle est brute
  - C - Coins à visiter - Cannibale légendaire
  - D - Rage en quatrain - Comble
  - E - Centre du temple grec - Lamine
  - F - Reperé - Tronquer
  - G - Pinnipède jongleur - Lanceuse d'Ariane
  - H - Autrefois ladrette - Amour d'avare
  - I - Trouvait sa place
  - J - La feuille des scoops - Réseau mondial
  - K - Organiser solennellement
  - L - Cité des Pays-Bas - Vaincu d'Appotamox - Donc bien appris





## CYCLISME / GRAND-PRIX DU MANS : L'Algérien Chalel sur le podium



Le cycliste algérien Yacine Chalel a pris la troisième place au Grand-Prix du Mans, disputé jeudi dans le département de la Sarthe (France). La course, disputée sur une distance de 78,75 km, en présence de 38 coureurs, a été remportée par Jocelyn Baguein, sociétaire du Laval Cyclisme 53, qui s'est imposé en 1h55 devant son coéquipier Mike Granger. Même s'il a réussi à accrocher le podium, l'Algérien de 23 ans, sociétaire du Paris Cycliste Olympique s'est dit «déçu» par l'issue de cette course, car ayant le sentiment d'avoir pu mieux faire.

«Je n'ai pas eu les jambes nécessaires pour l'emporter au sprint. J'ai été plombé par une soif trop importante», a expliqué Chalel qui, à ce moment de la course, n'avait pas encore rompu le jeûne. Chalel est appelé à disputer une dernière course pendant le mois de Ramadhan. Ce sera lundi à Soissons, mais l'avantage pour lui est que cette course se déroulera en nocturne. Le Grand-Prix du Mans, organisé par Le Mans Sarthe Vélo, a été disputé sur un circuit de 1,750 km, que les cyclistes ont parcouru 45 fois, pour une distance globale de 78,75 km. La précédente édition a été remportée par Enzo Boisset, qui portait alors les couleurs du Team U Nantes Atlantique, avant de basculer vers le CM Aubervilliers 93 Saint-Michel. Chalel, qui s'était quelque peu ménagé au cours des derniers jours, reste sur une très belle victoire, remportée le 20 mai dans la Semi-Nocture de Ham. Il s'agissait de sa troisième victoire cette saison et dont il a été particulièrement fier, surtout qu'elle est intervenue en plein mois de Ramadhan.

## JUDO HANDISPORT :

# Les Algériens Lamri, Abdellaoui et Ouldkouider dans le Top 10 mondial

Les judokas handisports algériens Sid Ali Lamri, Chérine Abdellaoui et Ishak Ouldkouider ont intégré le Top 10 du classement mondial du mois de mai, de la Fédération internationale des sports pour visuels (IBSA), publié jeudi sur son site officiel.



Le classement mondial de l'IBSA, qui permet de qualifier les athlètes aux prochains Jeux Paralympiques (Tokyo-2020), prend en considération les points cumulés par les judokas lors des différentes compétitions (Grand Prix d'Azerbaïdjan-2019, Championnat du Monde 2018, Coupe du Monde Kazakhstan-2018, Championnat panaméricain-2018 au Canada, Coupes du Monde-2018 en Turquie et 2017 en Ouzbékistan, Championnat européen-2018 en Angleterre et Championnat d'Asie-2017 en Ouzbékistan). Chez les -66 kg, Sid Ali Lamri (B3) occupe la 6e position du classement mondial avec 550 points, dans une catégorie dominée par l'Ukrainien Davyd Khorava (B2) avec 1040 pts, suivi de l'Azéri Bayram Mustafayev (B3) avec 990 pts et le Géorgien Giorgi Gamjashvili (B2) avec 820 pts. Lors du dernier Grand-Prix IBSA à Bakou, qualificatif aux Jeux Paralympiques de Tokyo, Lamri,

un des doyens du judo handisport algérien, a pris la 9e place devant les meilleurs de la catégorie. Pour sa part, sa compatriote Chérine Abdellaoui a grimpé de cinq places (7e) dans la catégorie des -52 kg du classement mondial, grâce surtout à sa médaille d'argent remportée à Bakou. Abdellaoui (B3) a récolté 330 pts, derrière l'Ukrainienne Inna Cherniak (B3/1510 pts), contre laquelle elle avait perdu la finale du tournoi de Bakou.

Le podium du classement IBSA est complété par l'Allemande Romana Brüssig (B2) avec 930 pts et l'Ouzbek Sevinch Saalava (B3) avec 880 pts. De son côté, Ishak Ouldkouider (B2) est passé à la 7e place avec 532 pts dans la catégorie des -60 kg, grâce notamment à sa 5e place arrachée lors du Grand-Prix de Bakou disputé en ce mois de mai et où il avait perdu le repêchage pour le bronze devant le Kazakh Olzhas Orazalyuly. Par contre son com-

patriote Mouloud Noura (B3) a rétrogradé à la 30e place avec 70 pts au classement de la même catégorie, dominé par l'Ouzbek Sherzod Namozov (B2) avec 1280 pts, devant le Roumain Alexandru Bologa (B1) avec 1125 pts et le Kazakh Olzhas Orazalyuly (B1) et ses 800 pts. Dans la catégorie des -73 kg, Mehdi Meskine (B3) a occupé la 14e position avec un total de 234 pts, loin derrière le trio de tête : Feruz Sayidov/B3 (Ouzbékistan) avec 1440 pts, Nikolai Kornhass/B2 (Allemagne) avec 1182 pts et Seungjun Yang (Corée/B1) avec 980 pts. Dans la même catégorie, Moula Mouloud (B2) est 32e (30 pts).

Pour sa part, Hamza Harkat (B3) occupe la 15e place chez les super-lourds avec 120 pts, un peu mieux que son coéquipier Chetouane Abderrahmane (B1), 19e (54 pts) chez les 90 kg et nettement meilleur que Youcef Redjai (B2), 35e chez les -81 kg avec 33 pts.

## VOILE / MEETING INTERNATIONAL DE LA SÉRIE OPTIMIST :

# Tipasa hôte de la 2<sup>e</sup> édition, du 9 au 13 septembre

La deuxième édition du Meeting international d'Algérie, Série Optimist, se déroulera du 9 au 13 septembre à Tipasa (Ouest), a-t-on appris samedi auprès de la Fédération algérienne de voile, organisatrice de cet événement.

«C'est le complexe touristique +La Corne d'Or+ qui abritera ce meeting, auquel devraient participer une bonne centaine de jeunes athlètes» a anticipé l'instance fédérale à propos de cette compétition, réservée uniquement aux moins de 15 ans.

Outre les athlètes natio-

naux, le meeting devrait enregistrer la présence de «dizaines d'autres participants, venus d'Afrique, d'Europe et d'Asie» a encore précisé la FAV concernant cette compétition, dont la précédente édition s'était déroulée à Mostaganem.

Cette année, les organisateurs ont jeté leur dévolu sur Tipasa, «pour faire connaître une autre partie des côtes algériennes», en promettant de «choisir un autre site lors de la prochaine édition», pour rester dans la même dynamique de faire découvrir le littoral algérien.



## CONCOURS RÉGIONAL D'APNÉE INDOOR ET TIR SUR CIBLE SUBAQUATIQUE :

# Les athlètes d'Ocotopus et «Sidi Moussa Free dive» s'illustrent à Oran

Les athlètes des clubs Ocotopus d'Oran en apnée indoor et Sidi Moussa Free Dive en tir sur cible se sont illustrés aux épreuves du concours régional d'apnée indoor et tir sur cibles subaquatiques, disputés jeudi et vendredi en soirée à la piscine de Boutlélis (Oran). Les apnéistes du club Ocotopus et ceux du Sport bleu d'Oran ont nettement dominé les deux épreuves d'apnée en pi-palme et le 16 fois 25 mètres avec palmes endurance.

Pour le tir sur cible subaquatique en biathlon, ce fut une domination du club amateur Sidi Moussa de Hai Sidi Okba

d'Oran. L'athlète Habchi Chahine s'est emparé de la 1re place avec 5.591 points devant son coéquipier Tchoulak Mohamed Redha avec 5.584 points et Nacer Mohamed du club Ocotopus en 3e place avec 3.767 points. Cette compétition de deux journées, organisée par la Ligue de wilaya d'Oran de sauvetage, de secourisme et des activités subaquatiques, en collaboration avec la direction locale de la jeunesse et des sports, a regroupé plus de 30 athlètes de sept clubs et associations sportives de l'Ouest du pays, rappelle-t-on.



## CAN-2019

## Liste des 23 joueurs : Belmadi défend ses choix

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football Djamel Belmadi a tenu ce samedi à défendre les choix des 23 joueurs retenus pour la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte (21 juin - 19 juillet), notamment le cas de l'attaquant Islam Slimani, loin de la compétition depuis le 22 février dernier.

«Avec Bounedjah, il nous fallait un deuxième attaquant. J'avais prévu de prendre Belfodil qui a réalisé une phase retour exceptionnelle avec son club d'Hoffenheim (16 buts).

Il avait envie de réaliser une belle CAN, mais il se blesse assez sérieusement, assez suffisant pour compromettre sa présence au tournoi. A partir de ce moment là, le choix est devenu assez réduit pour moi. J'ai préféré prendre Slimani en raison notamment de son vécu sur le plan continental, à ce niveau là c'est important, ce n'était pas facile de l'éliminer aussi facilement. Slimani a déjà un vécu en Afrique, pour moi c'est précieux.

J'aurais pu prendre le meilleur buteur de la Ligue 1 Naidji (Paradou AC/ 20 buts), mais il manque terriblement d'expérience en Afrique», a-t-il justifié. A la CAN-2019, l'Algérie évoluera dans le groupe C, avec le Sénégal, le Kenya, et la Tanzanie. Les Verts entreront en lice le 23 juin face au Kenya, avant de défier le Sénégal le 27 juin, puis la Tanzanie le 1er juillet.

«Il avait souvent été décisif, il a tant apporté pour cette équipe nationale. Il est peut-être un peu en difficulté, mais il saura relever la tête et revenir», a poursuivi Belmadi à propos de Slimani, soulignant qu'il avait privilégié l'expérience dans le choix du latéral Mehdi Zeffane (Stade Rennais/France) au détriment de Haithem Loucif (Paradou AC).

## Ghoulam a demandé à être dispensé

Concernant le cas du défenseur de Naples (Italie) Faouzi Ghoulam, dont le dernier match en sélection remonte à septembre 2017, Belmadi a révélé que c'est le joueur lui-même qui a demandé à être dispensé «pour se consacrer à la préparation de la nouvelle saison».

## BELMADI:

## «Nous irons en Egypte pour gagner le trophée»

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football Djamel Belmadi a annoncé la couleur ce samedi, sur son ambition de mener les Verts à la victoire finale, lors de la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte (21 juin à 19 juillet). «Ce rendez-vous ne constitue nullement pour moi une étape transitoire. Personne ne nous interdit d'être ambitieux dans la vie.

Il fallait bien changer de discours avec les joueurs, et ne pas se contenter de dire qu'il fallait réaliser un bon parcours ou gérer match par match.

Nous avons l'ambition de remporter cette CAN.

Je devais changer de discours, ce qui constitue une stratégie, c'est ma manière de fonctionner.



«Il revenait de blessure, nous sommes allés le voir à Naples pour s'enquérir de son état.

Il m'a clairement transmis un message qu'il n'était pas prêt, tout en faisant part sur son envie de faire l'impasse sur cette CAN afin de se consacrer à la préparation de la nouvelle saison. C'est un joueur qui a beaucoup donné pour l'équipe nationale, mais ce n'est pas une raison pour moi de le mettre sur la liste noire».

La présence du milieu défensif de Nottingham Forest (Angleterre) Adlène Guédioura (33 ans) a également été largement commentée, lui qui détient le deuxième plus mauvais temps de jeu parmi les 23 joueurs retenus. «Il a fait une prestation contre le Bénin qui m'a laissé sur ma faim.

Il y avait eu aussi Chita qui m'a convaincu face au Togo, mais qui s'est blessé par la suite.

J'ai utilisé Victor Lekhal (Le Havre/ France) en amical face à la Tunisie (1-0, ndlr) mais il s'est également blessé. On n'a pas dix milliards de choix. Adlène n'est pas un choix pas défaut, si les deux autres

(Qatar) cinq jours plus tard. Les coéquipiers de Riyad Mahrez disputeront deux matchs amicaux : le 11 juin face au Burundi et le 16 juin face au Mali. «Le choix de continuer notre préparation au Qatar était bien étudié, c'est beaucoup plus par rapport aux conditions climatiques, qui sont les mêmes qu'en Egypte.

C'est vrai que c'était possible de rester à Alger, mais le climat est différent que celui d'Egypte, avec une température qui peut frôler les 30 degrés le soir et un taux élevé d'humidité, ça aurait choqué les joueurs».

Avant d'enchaîner : «C'était important de réunir deux adversaires dans le même lieu, ce qui n'était pas évident, c'est l'une des raisons qui m'ont poussé à choisir le

Qatar. Sur place nous allons prendre nos quartiers dans un nouveau camp de base érigé pour le Mondial 2022 et jouer nos deux matchs amicaux dans le magnifique stade d'Al-Sadd».

Enfin, Belmadi a insisté sur l'importance de bien entamer le tournoi face au Kenya le 23 juin prochain, «une manière d'être prêts le plus tôt possible».

«Le Kenya travaille depuis le 20 mai, ils sont en avance sur le plan athlétique par rapport à certaines sélections.

Nous n'avons pas le droit de prendre qui-conque à la légère, tout le monde est armé en Afrique.

Nous devons réussir nos débuts, faire en sorte d'être prêts le plus tôt possible dans la compétition», a-t-il conclu.

jeux étaient présents (Chita et Lekhal), Guédioura ne serait peut-être pas parmi nous aujourd'hui.

Je suis persuadé que Slimani et Guédioura seront d'un bon apport». Enfin, sur le plan de l'effectif, Belmadi a tenu à faire le point sur l'infirmerie, se disant soulagé par l'état des joueurs qui reviennent de blessure.

«Tahrat revient bien avec son club (RC Lens/ France), il a enchaîné 4 ou 5 matchs dans le onze de départ du RC Lens (France). Pour le gardien de but Rais M'bolhi, il s'entraîne à Sidi Moussa depuis le 20 mai, il s'est rétabli, les clignotants sont au vert pour lui, alors qu'Abeld est, lui, opérationnel, il s'entraîne le plus normalement du monde».

Les Verts entameront officiellement leur préparation lundi prochain au Centre technique national de Sidi Moussa, avant de s'envoler pour Doha (Qatar) cinq jours plus tard.

Les coéquipiers de Riyad Mahrez disputeront deux matchs amicaux : le 11 juin face au Burundi et le 16 juin face au Mali.



## La Conférence de Belmadi en points

Divers sujets ont été abordés par le sélectionneur de l'équipe nationale de football Djamel Belmadi, au cours de la conférence de presse tenue ce samedi au Centre technique national de Sidi Moussa, à deux jours du début du stage des Verts, en vue de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte (21 juin - 19 juillet) :

- **DELORT** : Belmadi est revenu sur le cas de l'attaquant franco-algérien de Montpellier Andy Delort (14 buts) qui n'a pu être qualifié à temps pour jouer cette CAN : «Il n'est pas sélectionnable.

Il a eu sa naturalisation civile, mais il reste sa naturalisation sportive.

Nous avons fait le nécessaire pour réunir le dossier et le transmettre à la Fifa, mais on ne pouvait pas attendre éternellement l'accord de l'instance mondiale, car le temps presse».

- **TAIDER** : Le coach national a expliqué sa décision de ne pas faire appel au milieu de terrain défensif de l'Impact de Montréal (MLS) Saphir Taider : «Il est sacrifié par rapport à des prestations en sélection pas à la hauteur de ses qualités.

J'apprécie l'homme. Dans son club, il est performant, son entraîneur (Rémy Garde, ndlr) est très satisfait de lui.

C'est la loi d'une sélection, on élimine, mais on fait ça pour le bien de l'équipe nationale, du pays».

- **BENTALEB** : Evoquant le cas du milieu relayeur de Schalke 04 (Allemagne) Nabil Bentaleb, Belmadi a affirmé que sa non-convocation était «incontournable» : «Il s'est fait opérer», a expliqué le sélectionneur national.

- **AID EL-FITR** : Le coach national a indiqué que les joueurs ne seront pas libérés, pour passer les fêtes de l'Aïd El-Fitr avec leurs proches : «Ils vont le passer ensemble ici à Sidi Moussa».

Rappelons que les Verts entreront en stage lundi, soit la veille ou l'avant-veille de l'Aïd.

- **LE HIRAK** : Djamel Belmadi a réitéré son soutien au mouvement populaire (le Hirak) enclenché le 22 février dernier : «Je réitère mes déclarations, je suis avec le peuple.

J'espère que ses revendications vont être réalisées».

- **LIGUE DES CHAMPIONS** : Belmadi s'est exprimé sur la finale de la Ligue des champions d'Europe prévue ce samedi soir (20h00) à Madrid entre Liverpool et Tottenham : «ça sera une finale qui va mettre aux prises deux grosses équipes.

C'est l'année des Anglais après la finale de l'Europa League (Chelsea - Arsenal, ndlr), pour moi c'est le meilleur football qu'on puisse voir.

Je pense que Liverpool est mieux armé par rapport à l'aspect de l'expérience.

Je ne pense pas qu'ils vont rater une autre finale, après celle de l'année dernière (face au Real Madrid 3-1, ndlr).

- **MAUVAIS SOUVENIR** : Interrogé sur le mauvais souvenir du caillasse du bus de l'équipe nationale au Caire en 2009, Belmadi a écarté l'idée de revivre le même scénario : «On ne pense pas à ça.

Les joueurs ne pensent pas aux incidents de 2009, je pense que l'organisation sera au mieux».

## LIGUE 1/MC ORAN: Report de la décisive assemblée des actionnaires

L'assemblée générale des actionnaires de la société sportive par actions (SSPA) du MC Oran, prévue pour dimanche, a été reportée à une date ultérieure, à un moment où tout l'entourage du club de Ligue 1 réclame une remise rapide de l'ordre dans la maison.

Aucune explication n'a été donnée par le président du MCO, Ahmed Belhadj, à ce report alors que les spéculations vont bon train dans les milieux de ce club quant aux véritables intentions du patron oranais qui devrait justement acter son départ à l'occasion de cette assemblée, selon ses propres dires.

Depuis près de cinq ans, soit depuis que Belhadj a été intronisé à la tête de la SSPA/MCO, les rapports entre les membres du Conseil d'administration n'ont jamais été au beau fixe.

Le divorce est même consommé entre le président et la quasi-totalité de ses pairs dans ledit Conseil.

D'ailleurs, aucune réunion n'a été tenue et cela s'est répercuté sur l'équipe qui continue depuis plusieurs années de manger de son pain noir. Raison pour laquelle d'ailleurs les supporters montent au créneau pour réclamer le départ de tous les actionnaires surtout après que leur team est parvenu de justesse à se maintenir parmi l'élite.

Sur un autre registre, ils sont pas moins de six joueurs à voir leurs contrats arriver à terme, parmi eux des titulaires à part entière, à l'image de Hlaimia, Mekaoui, Mansouri, Toumi et Gharbi. Des éléments clés que la direction oranaise est censée prolonger rapidement leurs contrats, une éventualité difficile à réaliser au vu de la situation confuse que connaît le club phare de la capitale de l'Ouest. En revanche, treize éléments sont toujours liés au MCO, ce qui devrait faciliter la tâche des actuels ou futurs dirigeants, estime-t-on dans l'entourage de cette formation réputée pour son instabilité chronique aussi bien au sein de son effectif que sa barre technique.

## ESPAGNE: Décès de l'ex- international José Antonio Reyes dans un accident de voiture

L'ancien international espagnol de football, José Antonio Reyes s'est tué dans un accident de voiture à 35 ans, a annoncé samedi son ancien club, le FC Séville.

«On ne pouvait pas commencer la journée aussi mal. José Antonio Reyes nous a quittés dans un accident de voiture. Repose en paix», a écrit le club espagnol sur son compte Twitter.

Le club d'Extremadura, en deuxième division espagnole où le joueur achevait sa riche carrière, s'est également ému sur le réseau social de ce décès: «L'Extremadura UD, l'âme en peine et le cœur brisé, annonce le décès de son joueur José Antonio Reyes».

Lancé en première division à l'âge de 16 ans avec Séville, le très précoce Reyes s'était distingué en rejoignant en 2004 Arsenal, où il avait été sacré champion d'Angleterre.

Il avait poursuivi sa carrière au Real Madrid, remportant la Liga en 2007, puis au Benfica Lisbonne et à l'Atlético Madrid, avant de revenir à Séville en 2012 et d'y porter le brassard de capitaine. Ont suivi l'Espanyol Barcelone, Cordoue, une expérience en Chine au Xinjiang Tianshan Leopard, et enfin Extremadura depuis janvier.

Convoqué 21 fois en sélection d'Espagne, Reyes a disputé entre autres le Mondial-2006, en Allemagne, et totalise un ratio de 4 buts sous le maillot de la Roja. «Je suis brisé et je n'ai pas de mots pour exprimer ma tristesse.

Toute mon affection à sa famille.

Nous nous souviendrons toujours de toi mon ami», a réagi sur son compte Twitter Sergio Ramos, capitaine de l'équipe d'Espagne et du Real Madrid.

## FOOTBALL: Les supporters à l'heure du «hirak»

Sans doute inspirés par le mouvement populaire qui bat son plein dans le pays depuis le 22 février dernier, les supporters de plusieurs clubs de football montent au créneau depuis la fin du championnat de l'élite en particulier pour réclamer à leur tour des changements.

A peine quelques jours passés de la clôture du championnat, des fans de plusieurs clubs sortent dans la rue dans un «hirak» footballistique qui ne dit pas son nom, revendiquant le départ des dirigeants de leurs formations respectives.

En effet, rien que pour ce week-end, les supporters de l'ES Sétif, l'USM Bel Abbès, le CS Constantine et le MO Béjaïa ont fait entendre leurs voix. Leurs homologues d'autres clubs devraient les suivre dans les prochains jours. L'on pense en particulier à ceux du MC Oran, qui ont prévu de marcher dimanche pour réclamer le départ de tous les actionnaires du club. Autre revendication commune des supporters «révoltés» de la plupart des clubs : des entreprises publiques pour gérer leurs équipes favorites. Une autre preuve de l'échec de l'expérience professionnelle dans le sport-roi du pays, un mode de gestion pour lequel la Fédération algérienne de la discipline avait opté «forcée» lors de l'été 2010.

Elle voulait répondre favorablement aux instructions des instances footballistiques internationales et éviter par là même aux clubs algériens d'éventuelles interdictions de participation dans les compétitions africaines et mondiales, synonyme d'isolement. Seulement, cet empressément à prôner ce mode de gestion a plutôt compliqué la situation des clubs algériens concernés dont les sociétés sportives par actions (SSPA), créées depuis sont pratiquement toutes en faillite. Les plus chanceux parmi les 32 clubs professionnels des deux premiers paliers ont bénéficié de l'accompagnement d'entreprises publiques, à l'image du MC Alger, CS Constantine, JS Saoura et dernière-



ment le CR Belouizdad. Une manière de faire qui a suscité la polémique, étant donné que chez les autres clubs l'on n'hésite pas à crier à l'injustice. Et du coup, l'on insiste pour avoir leur part du «gâteau». Cette revendication est aussi motivée par «les limites de gestion montrées par les responsables des clubs», reproche-t-on à ces derniers dans les milieux de ces formations.

### Démissions en cascade, mais

Cela a valu à ces dirigeants d'être quotidiennement soumis à une forte pression de la part des fans réclamant leur départ.

Certains d'entre eux ont déjà craqué, comme l'atteste cette cascade de démissions annoncées et qui a touché des présidents de formations des deux paliers. C'est le cas des patrons de l'USM Bel Abbès, du MO Béjaïa, du MC Oran, du WA Tlemcen, de l'USM Annaba, et de l'USM Alger, alors que

le directeur général du CR Belouizdad, qui est lui soutenu par les fans pour avoir réussi sa mission d'éviter au club la relégation, pose ses conditions pour rester dans son poste en vue de la saison à venir.

Néanmoins, dans les milieux footballistiques, l'on doute fort quant à la sincérité des dirigeants démissionnaires de quitter leurs navires.

C'est qu'ils ont habitude l'opinion sportive à leur volte-face, comme c'est le cas par exemple pour le boss du MCO, Ahmed Belhadj, qui annonce son départ après chaque fin de saison, avant de reprendre son poste dès le début du mercato estival comme rien ne s'était passé.

Mais pour cet été, les observateurs s'attendent à ce que le «hirak» footballistique ait raison de certains présidents et dirigeants indésirables au sein de leurs clubs respectifs.

L'heure de changements a sonné, insistent les supporters révoltés.

## LIGUE DES CHAMPIONS (FINALE RETOUR): L'Espérance sportive de Tunis bat le Wydad de Casablanca (1-0) et conserve le titre

L'Espérance sportive de Tunis a remporté la Ligue des Champions d'Afrique de football en battant vendredi soir à Radès le Wydad de Casablanca (1-0).

Par cette victoire, l'Espérance ST a conservé son titre. La rencontre a été arrêtée définitivement à la 63 minutes au terme de 84 longues minutes de palabres par l'arbitre gambien Bakari Gassama suite à des protestations du club marocain sur un but invalidé pour une position de hors jeu, rapporte l'agence TAP. Les joueurs du Wydad, menés 1 à 0 après le but de



Youssef Belaïli à la 41 minute, ont refusé de reprendre le jeu, exigeant de recourir à l'assistance vidéo

à l'arbitrage (VAR) pour vérifier la validité du but, mais apparemment une panne technique n'a pu permettre de donner suite à cette requête, selon la même source. En finale aller, disputée vendredi dernier à Rabat, les deux équipes avaient fait match nul (1-1). La formation tunisienne qui assure ainsi sa qualification pour le Mondial des clubs, décroche sa quatrième couronne africaine après les sacres de 1994 face au Zamalek, 2011 aux dépens de WA Casablanca également et 2018 devant Al Ahly d'Egypte.

## FINALE ES TUNIS-WA CASABLANCA 1-0: Réunion d'urgence mardi du comité exécutif de la CAF

Le Comité Exécutif de la Confédération africaine de football (CAF) tiendra une réunion d'urgence mardi 4 Juin courant pour débattre des issues réglementaires à réserver à la finale retour de ligue des champions d'Afrique entre l'Espérance de Tunis et le Wydad Casablanca (1-0) disputée samedi soir au stade de Radès et interrompue à la 59e minute de jeu, a annoncé la CAF sur son site internet officiel, samedi. Le match a

été interrompu à la 59' au terme de 84 longues minutes de palabres, par l'arbitre gambien Bakari Gassama suite à des protestations du club marocain sur un but invalidé pour une position de hors jeu. Décision fortement contestée par les joueurs et dirigeants du Wydad Casablanca. Les joueurs du Wydad, menés 1 à 0 après le but de Youssef Belaïli à la 41, ont refusé de reprendre le jeu, exigeant de recourir à la VAR (assistance vidéo à l'arbi-

trage) pour vérifier la validité du but. Selon les médias tunisiens, une panne technique n'a pu permettre de donner suite à cette requête.

Après plusieurs consultations, l'arrêt de jeu prolongé et le refus de Wydad de reprendre le jeu, l'arbitre Papa Bakary Gassama a sifflé la fin du match. Les joueurs tunisiens et leur public ont ensuite longuement fêté leur victoire.

**XABI ALONSO  
COACH DE  
L'ÉQUIPE B**

Après avoir joué pour Liverpool, le Real Madrid ou le Bayern Munich, l'ancien international espagnol lance sa carrière de coach avec l'équipe réserve de la Real Sociedad. Xabi Alonso revient dans le club espagnol, de la Real Sociedad dans lequel l'ancien international espagnol a disputé 120 matches. L'ancien joueur du Bayern Munich revient au Pays-Basque pour lancer sa carrière d'entraîneur en prenant les commandes de l'équipe B de la Real Sociedad qui évolue en troisième division espagnole.



**La somme conséquente réclamée pour Romelu Lukaku**

Les dirigeants de Manchester United ont ouvert la porte à un transfert de Romelu Lukaku à l'occasion du mercato estival. Le club anglais n'a néanmoins pas l'envisagé de brader l'attaquant belge de 26 ans. Selon le journal *The Times*, les Red Devils comptent réclamer 80 millions de livres, soit 90 millions d'euros, pour l'ancien footballeur d'Everton. Intéressée par le Diable Rouge, sous contrat jusqu'en juin 2022, l'Inter Milan désormais entraîné par Antonio Conte est prévenu, même si cette somme semble trop conséquente.

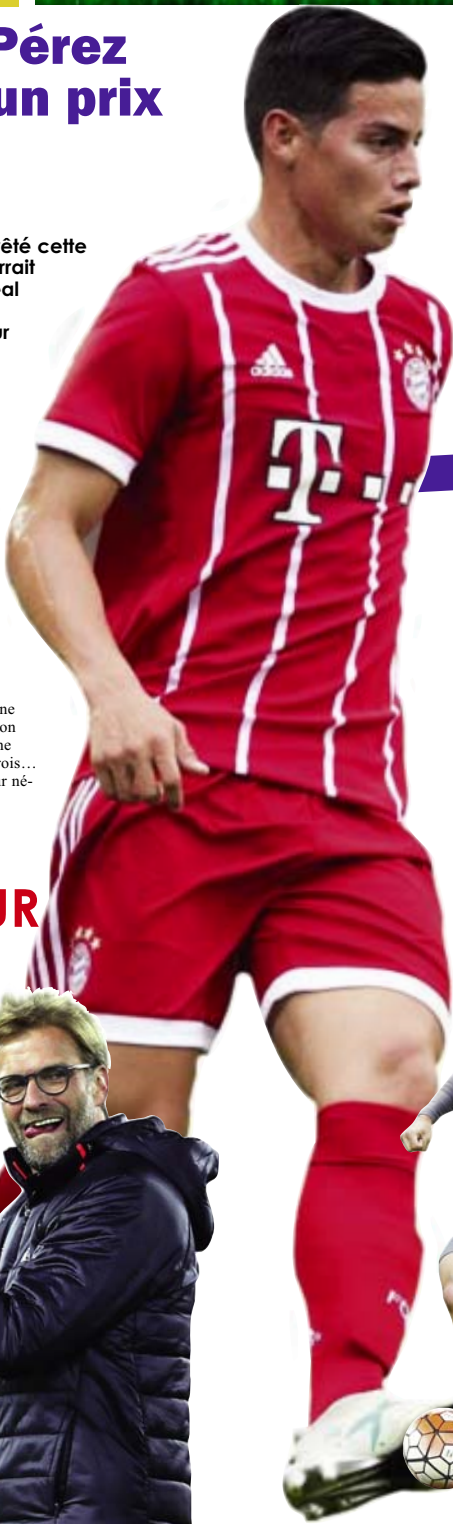


**Florentino Pérez aurait fixé un prix pour James Rodriguez !**

Alors que James Rodriguez, prêté cette saison au Bayern Munich, pourrait rejoindre Naples cet été, le Real Madrid ne souhaiterait pas laisser partir le Colombien pour moins de 42M€.

Le Real Madrid aura besoin de vendre cet été. Alors que Zinedine Zidane souhaiterait renforcer considérablement son équipe en vue de la saison prochaine, Eden Hazard devrait rejoindre les Merengues, et il pourrait bien être suivi par Ferland Mendy. Les noms de Luka Jovic, Paul Poba, Christian Eriksen ou encore Kylian Mbappé reviennent également régulièrement du côté de la capitale espagnole. Pour recruter de tels joueurs, la vente de James Rodriguez pourrait bien être utile à Florentino Pérez...

Alors qu'il aurait donné son accord à Carlo Ancelotti pour rejoindre Naples cet été, James Rodriguez ne sera pas vendu pour moins de 42M€ par le Real Madrid, une somme correspondant au montant de l'option d'achat dont dispose le Bayern Munich. Une clause que ne devraient pas lever les Bavarois... de quoi laisser le champ libre à Naples pour négocier avec le Real ?



**QUELLE ÉQUIPE POUR KLOPP ?**

C'est une quatrième finale européenne pour Klopp, qui pourra compter sur la quasi-totalité de son effectif. Après avoir éliminé le FC Barcelone en demi-finale de Ligue des Champions, les Reds tenteront de faire mieux que l'année précédente en allant chercher la victoire face à Tottenham. L'entraîneur allemand pourra compter sur la quasi-totalité de son groupe pour cette rencontre. Après 3 échecs lors de ses 3 matchs en finale d'une compétition européenne, l'ancien coach du Borussia Dortmund donnera tout pour ne pas reproduire les erreurs du passé...



**Le prix d'Isco largement revu à la baisse ?**

La Juventus serait toujours aussi déterminée à recruter Isco. Florentino Pérez, le président du Real Madrid, pourrait accepter de se séparer de son milieu de terrain contre un chèque de 60-70M€.

La Juventus n'aurait pas oublié Isco. Comme AS l'a précisé dernièrement, le Real Madrid pourrait laisser filer son milieu de terrain espagnol cet été. Malgré la volonté de Zinedine Zidane de conserver Isco, la direction des Merengues serait prête à se séparer de son milieu de terrain si une grosse offre était formulée dans les prochaines semaines. Une situation qui pourrait profiter à la Juve.

Selon les informations de Calciomercato.it, les Bianconeri auraient toujours l'intention de recruter Isco. Peu importe le nom du successeur de Massimiliano Allegri - Maurizio Sarri ou Diego Simeone - la direction turinoise aurait l'intention de se jeter sur le milieu de terrain du Real Madrid lors de la prochaine fenêtre de transferts. Alors que la signature d'Eden Hazard serait imminente, Florentino Pérez, le président de la Maison-Blanche, pourrait laisser filer Isco pour une somme comprise entre 60 et 70M€.



## TUNISIE: Adoption d'un projet de loi relatif au transport du gaz naturel algérien à travers la Tunisie

Le conseil ministériel tunisien a adopté, vendredi, un projet de loi portant amendement de la loi relative au transport du gaz naturel algérien exporté à travers la Tunisie et fixant la redevance imposée sur les quantités transportées en faveur de la Tunisie, a indiqué un communiqué de Exécutif tunisien. Le conseil ministériel a également adopté, selon la même source, un projet de loi relatif à l'approbation de la convention ayant trait à la gestion du gazoduc traversant la Tunisie. Le gouvernement tunisien s'emploie à la mobilisation de ressources fiscales à partir de l'exploitation du pipeline traversant la Tunisie et estimées aux alentours de 515 millions de dinars (MD) tunisiens en 2019, sachant que ce montant était de l'ordre de 289 MD en 2010, selon des données sur le budget de l'Etat de l'année 2019. Le pipeline traversant la Tunisie relie les sites de production du gaz naturel en Algérie et à l'Italie, et est utilisé pour l'exportation du gaz naturel algérien vers l'Europe. Il s'inscrit dans le cadre d'un accord entre l'Italie, l'Algérie et la Tunisie, sachant que cette dernière a élaboré une feuille de route, depuis 2017, pour proroger le délai de l'accord avec l'Italie. Deux autres projets de lois organiques ont été adoptés, l'un concerne l'approbation de l'accord entre la Tunisie et le gouvernement français afin d'instaurer en Tunisie un bureau pour l'Agence française d'expertise technique internationale (AFETI) et le deuxième avec les Etats Unis dans le but d'améliorer la conformité de l'impôt sur les comptes étrangers.

## PRIX INTERNATIONAL D'ALGER DU CORAN : M. Bensalah préside la cérémonie de distinction des lauréats

*Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a présidé dans la nuit du vendredi au samedi à la grande mosquée d'Alger une cérémonie de distinction des lauréats de la 16<sup>e</sup> édition du Prix international d'Alger de récitation, de psalmodie et d'exégèse du Saint Coran à l'occasion de la célébration de Leilat El Qadr (27<sup>e</sup> jour du mois de Ramadhan).*

Cette cérémonie de distinction a été marquée par la présence des présidents du Conseil constitutionnel, Kamel Feniche, du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil et de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mouad Bouchareb, ainsi que des membres du corps diplomatique islamique accrédité en Algérie.

M. Bensalah a procédé également à la distinction des trois premiers lauréats du Concours d'encouragement national des jeunes récitant du Coran.

Le premier prix du Concours qui a vu la participation de 47 pays représentant le monde arabe et islamique et des communautés musulmanes des pays occidentaux et de l'Afrique, est revenu à l'Algérien Ahmed Harket, tandis que le deuxième prix a été remporté par Wassim Djad Allah Salim Aber de la Palestine. Le troisième prix a été remis à Sadik Meftah Khaled de Libye. Les trois lauréats du concours national des jeunes récitant du saint Coran des moins de 15 ans ont été honorés également à cette occasion. Le premier prix a été remporté par le jeune Younes Nadir de la wilaya de Mila, suivi de Sahnoun Bouzid Abdelwadoud



de la wilaya d'Oran, puis de Moundir Younes de la wilaya de Constantine pour le troisième prix.

A cette occasion, M. Abdelkader Bensalah a honoré les membres du jury qui a supervisé ce concours international ainsi que les membres du jury du concours d'encouragement.

Par ailleurs, les récitants du saint Coran ont remis une distinction symbolique au Chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah. La cérémonie a été ponctuée d'une récitation de versets coraniques et la clôture de la lecture du Sahih Al Boukharî qui avait débuté au mois de Rajab dernier au niveau de l'ensemble des mosquées de la

République. Dans son intervention, le directeur de la Formation au ministère des affaires religieuses et des wakfs, Aïssa Meghari a expliqué le sens et les dimensions humaines du Saint Coran et de Leilat El Qadr, affirmant que le Coran était le livre de l'humanité, toute entière, garantissant la liberté du culte et le respect des libertés publiques. Il a cité, à ce titre, la Journée internationale du vivre ensemble en paix, initiée par l'Algérie, et célébrée le 16 mai de chaque année. La cérémonie, noté-on, a été clôturée par un chant religieux présenté par une troupe d'El Qods puis par la récitation de versets coraniques.

## ALGÉRIE-QATAR Bedoui s'entretient à la Mecque avec son homologue qatari

Le Premier ministre, Nouredine Bedoui s'est entretenu vendredi à la Mecque (Arabie Saoudite) avec son homologue qatari, Cheikh Abdallah Ben Nasser Ben Khalifa al-Thani, président du Conseil des ministres et ministre de l'intérieur, indique un communiqué des services du Premier ministre.

L'entretien, tenu en marge de la participation de M. Bedoui au 14<sup>e</sup> sommet de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), fut l'occasion de passer en revue l'état et les perspectives de développement des relations de fraternité, de solidarité et de coopération unissant l'Algérie et le Qatar, a précisé le communiqué. Les deux Premiers ministres «se sont félicités de l'excellence des relations bilatérales en affirmant leur volonté commune de leur in-

suffler une nouvelle dynamique, en particulier dans le domaine économique, et d'optimiser le potentiel qu'elles recèlent dans tous les domaines, notamment en matière de partenariat et d'investissement», a ajouté la même source, soulignant qu'à cet égard, «le complexe sidérurgique de Bellara dans la wilaya de Jijel a été au menu des discussions en ce qu'il constitue un projet phare et un succès story à multiplier en matière de partenariat économique entre les deux pays». Par ailleurs, M. Bedoui et son homologue qatari ont procédé à un échange de vues sur les questions d'intérêt mutuel au premier rang les questions inscrites à l'ordre du jour du 14<sup>e</sup> sommet de l'OCI. L'entretien s'est déroulé en présence du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum.

### MDN

## LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE 3 narcotrafiquants arrêtés et saisie de plus de 3 qx de kif traité à Blida

Trois (03) narcotrafiquants ont été arrêtés, vendredi à Blida, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) qui a également saisi plus de 3 quintaux de kif traité, indique samedi dans un communiqué, le ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, et dans le sillage des opérations de qualité visant à faire face à la propagation du fléau des drogues dans notre pays, un détachement de l'ANP, en coordination avec les éléments de la Sûreté nationale, a arrêté le 31 mai 2019 à Blida/1 RM (03) narcotrafiquants et saisi une grande quantité de kif traité s'élevant à trois (03) quintaux et trente-deux (32) kilogrammes, ainsi que deux (02) véhicules», précise la

même source. Dans le même contexte, des détachements de l'ANP, et lors de différentes opérations, ont saisi (7526) litres de carburant et deux (02) véhicules à Souk-Ahras, Tébessa et El-Tarf / 5 RM alors que (06) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à El-Tarf / 5 RM et Ain Salah/6 RM. D'autre part, des éléments de la Gendarmerie nationale à Batna, Oum El Bouaghi et Tébessa / 5 RM et Biskra / 4 RM ont appréhendé (04) individus et saisi (03) fusils de chasse, (1474) cartouches, (01) drone, ainsi que (02) véhicules touristiques, est-il ajouté.

Par ailleurs, un détachement de l'ANP a porté secours à cinq (05) citoyens coincés dans leur véhicule à la suite des dernières inondations survenues dans la région de Djanel / 4 RM, conclut le MDN.

### SAISON ESTIVALE :

## Mise en place du dispositif de surveillance des plages

Un dispositif opérationnel destiné à la surveillance des plages autorisées à la baignade, durant la saison estivale 2019, a été mis en place par la Direction Générale de la Protection Civile afin d'assurer la sécurité des estivants, a indiqué hier un communiqué de cette institution.

S'étalant du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre de 9h 00 à 19 h00, ce dispositif prévoit la mobilisation de 24.000 agents professionnels et saisonniers, contre 18.000 en 2018, soit 6.000 agents supplémentaires, précise la même source, notant que sur les 601 plages que compte le littoral algérien, 182 sont interdites à la baignade, essentiellement en raison de la pollution et autres risques particuliers. En outre, ce dispositif est «pourvu en moyens matériels supplémentaires, dont des embarcations pneumatiques ainsi que des matériels collectifs et individuels d'intervention», est-il ajouté.

La Direction générale de la Protection Civile souligne que «l'analyse des statistiques des cinq dernières années révèle que la principale cause des noyades demeure la baignade dans des plages interdites ou en dehors des heures de surveillance, soit en l'absence de ses éléments», rappelant qu'en 2018, un total d'interventions de 76.118 a été effectué au niveau des plages ayant permis de sauver plus 50.548 personnes d'une mort certaine. En revanche, il a été déploré le décès de 88 personnes dont 50 au niveau des plages interdites à la baignade. Aussi et afin d'éviter ces bilans macabres, une campagne nationale de prévention et de sensibilisation sur les dangers de la mer et la baignade a été lancée, depuis le 20 mai dernier, indique la Protection Civile, re-



levant que «la conscience citoyenne reste la mieux indiquée» dans ce sens. Par conséquent, la DGPC recommande aux citoyens le respect des recommandations de sécurité que sont l'interdiction de fréquentation des plages non autorisées à la baignade, le respect des horaires de surveillance, de ne pas s'éloigner de la zone de baignade autorisée et la surveillance attentive des enfants. De même que d'éviter de se baigner après une longue exposition au soleil et/ou juste après les repas et enfin, le respect des fanions de signalisation de l'état de la mer.

levant que «la conscience citoyenne reste la mieux indiquée» dans ce sens. Par conséquent, la DGPC recommande aux citoyens le respect des recommandations de sécurité que sont l'interdiction de fréquentation des plages non autorisées à la baignade, le respect des horaires de surveillance, de ne pas s'éloigner de la zone de baignade autorisée et la surveillance attentive des enfants. De même que d'éviter de se baigner après une longue exposition au soleil et/ou juste après les repas et enfin, le respect des fanions de signalisation de l'état de la mer.